
 DE LARTIGUE,

Nobles et nobles hommes, MESSIRES, ÉCUYERS, DAMOISEAUX, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE LARTIGUE, LISSE, CAZAUTETZ, BORDES, TACHOUÈRES, ROMAT, BASSABAT, LA SALLE D'AUZAN, BALLOS, LOUBES, EOUX, CAPLISSE, BALARIN, BASTÉ, LE HILLET, CAZAUX, AIGNESTOUX, MÉZIN, LE PETIT-GOALARD, LA PRADE, BARÈS, HUGUET, LE COURREGEOT, LA GRANGE, LE HAU, LORREY, CAHUZAC, ARNÈS, SAINT-ORENS, LA BARTHE, MÉRENVIELLE, MONT-BERNARD, SAINT-LAURENT-DES-RELIGIEUSES, LA COUTÈRE, SOLANSERRE, ESCAVAGNOUS, LA ROUZET, ASPET, LE CASTERA, AUBIAC, LAILHON, ESPEYROUX, AULAN, LA NAUZE, BRUISSAS, LES HÉBRARDS, MAIGNOS, CACHOU, etc.; — BARONS DE PELESTÉ, MONTAUT, SORBETZ, GOUEYTES, etc.; — en Armagnac, Lannes, Chalosse, Condomois, Agenois, Bordelois, Languedoc, etc.

ARMES : De gueules, au lion d'or, lampassé et armé de sable, qui est DE ROUERQUE-ARMAGNAC et DE LARTIGUE. Couronne de marquis. Supports : deux léopards.

La maison de Lartigue, d'origine chevaleresque, a pris son nom de l'ancienne terre de Lartigue, située dans l'Élection d'Astarac, diocèse et intendance d'Auch, Parlement de Toulouse. Elle descend, selon une tradition consignée dans *La Chesnaye des Bois*, des anciens comtes souverains de Rouergue de la maison d'Armagnac, dont elle porte les armes pleines.

Le généalogiste Lainé, blasonnant dans le *Nobiliaire de Montauban* les armoiries de la branche DE LARTIGUE DE SOLANSERRE et MONTBERNARD, les décrit ainsi : *Parti, au 1 de gueules, au lion d'or, lampassé et armé de sable* (qui est DE LARTIGUE); *au 2 de sable à 3 besants d'argent* (qui est DE SOLANSERRE). C'est sur ce fondement, et d'après ces mêmes données, que nous avons reproduit les armes de la maison de Lartigue dans l'une des planches de cet ouvrage.

L'une des plus considérables de la Guienne par son ancienneté, comme par le nombre de branches qu'elle a fournies, cette maison est aussi l'une de celles dont le nom apparaît le plus fréquemment dans l'histoire du pays et dans les chartes du moyen âge. La généalogie de cette famille a été dressée par Moréri et par *La Chesnaye des Bois*, son compilateur; mais outre que ses travaux renferment des erreurs pour ainsi dire à chaque ligne, ils sont aussi fort incomplets sous le rapport des branches et celui de la descendance. Nous allons y suppléer par la publication d'une généalogie dressée avec soin d'après les ouvrages dont nous venons de parler, plusieurs maintenues de noblesse et un grand nombre de titres provenant de dépôts publics ou des archives de la famille.

Guillaume DE LARTIGUE ayant donné à l'abbaye de La Réole le quart de la dime de Gageac, en Bazadois, cette donation fut confirmée en 1098 par Étienne de Saintes, évêque de Bazas (MONTLEZUN, *Hist. de Gasc.*, t. II, p. 143).

Bernard DE LARTIGUE donna en 1122 au chapitre de Vic-Fézensac, l'église de Broquens, pour laquelle il reçut 15 sols morlas :

Pierre DE LARTIGUE, son fils, s'étant opposé d'abord à cette donation, se désista, moyennant 20 autres sols, par l'entremise d'Odon de Pardailland et de Guillaume de Podenas (*Ibid.*, t. II, p. 408).

Fort-Sans DE LARTIGUE fut présent à la confirmation par Ermengarde de Pins d'une donation faite le 6 des Nones de mai 1153, à l'abbaye de Grandselve, par Arnaud de Pins (*Recueil de DOAT*, t. LXXVI, p. 74, 80).

Armand DE LARTIGUE et Bernard DE LARTIGUE, frères, qualifiés *vicomtes*, souscrivirent, en 1165 et 1181, divers actes passés entre Raymond, comte de Toulouse, et l'abbé de La Garde-Dieu (*Gall. Christ.*).

La filiation de la maison de Lartigue étant établie à partir de l'année 1256, comme on le verra plus bas, nous ne pousserons pas plus loin nos citations relativement aux divers personnages du nom de Lartigue qu'on trouve dans le courant de ce siècle et des suivants, et que nous n'avons pu intercaler dans l'ordre généalogique faute de preuves.

Observons toutefois que l'orthographe du nom de cette famille a subi les modifications suivantes : DE ARTIGA, DE LARTIGA, DE L'ARTIGUE, et définitivement DE LARTIGUE depuis plusieurs siècles.

Dès le XIII^e siècle, cette maison paraît divisée en plusieurs rameaux représentés par des personnages occupant de hautes positions dans la province. L'un d'eux, connu sous le nom DE LARTIGUE-LOUBE, est souvent cité dans l'*Histoire de Gascogne* de l'abbé Montlezun; dans l'*Histoire Générale de Languedoc*, par dom Vaissète, et dans la *Gallia Christiana* des frères de Sainte-Marthe.

Noble Barthélemy DE LARTIGUE-LOUBE (*de Artiga-Lupa*), d'abord conseiller au Parlement de Toulouse, fut nommé évêque de Pamiers, dont il occupait le siège en 1461 (*Gall. Christ.*, t. XIII, 165 C.).

Mathieu DE LARTIGUE-LOUBE fut aussi élu évêque de Pamiers, après la mort du précédent, et en l'année 1468, comme le constate un arrêt du Parlement de Toulouse

rendu à Montpellier le dernier février de cette année. — V. st. — (*Hist. Gén. de Languedoc, t. V, p. 39, 45, 74 et suiv.*)

Un autre des rameaux de cette famille, duquel nous ne possédons pas la filiation suivie, se répandit dans la sénéchaussée des Lannes, et fut connu sous le nom DE LARTIGUE, barons de Montaut et de Pélesté, seigneurs de Maignos et de Cachou : il existait à l'époque des recherches, et fut maintenu par jugement de M. Pellot, intendant de Guienne (*Arch. de l'auteur*).

La maison de Lartigue, essentiellement militaire dans presque toutes ses branches, a eu sous ce point de vue de véritables illustrations. Outre un grand nombre d'officiers supérieurs, de chevaliers de Saint-Louis et d'officiers de tous grades, elle a produit des capitaines de Compagnies-Franches et d'hommes d'armes, un vice-amiral de Bretagne au XVI^e siècle, etc. Au surplus, ses alliances sont des plus distinguées et des plus considérables.

Sortie de l'Armagnac, son berceau, à une époque que nous ne pouvons préciser à cause de la dispersion de ses titres et du pillage de ses propriétés durant les guerres religieuses, cette maison s'établit en Chalosse et en Bazadois, où probablement elle dut imposer son nom à diverses localités qui le portent encore dans ces contrées. Vers la fin du XV^e siècle, un cadet de Lartigue abandonna la Chalosse pour aller se fixer à Mézin, dans le Condomois. C'est là que fut le deuxième berceau de cette famille, qui, ainsi qu'on le verra dans la généalogie suivante, se subdivisa en plusieurs rameaux réduits actuellement à trois.

Tous ces faits se trouvent consignés d'une manière positive dans les mémoires et titres de la famille, aussi bien que dans diverses enquêtes judiciaires dont nous parlerons plus bas, faites au XVI^e siècle pour prouver la noblesse, l'extraction et l'ancienneté de la maison de Lartigue.

I. Noble Arnaud, seigneur de LISSE et de LARTIGUE, 1^{er} du nom, fut, en 1256, sous le règne de Saint-Louis, du nombre des seigneurs de Guienne convoqués à Saint-Germain-en-Laye, sous un délai de trois semaines de la Pentecôte de cette même année, ainsi qu'il résulte d'un titre de la Chambre des Comptes de Paris, cité par La Roque (p. 55 et 56). Nous ne connaissons que les noms de deux de ses fils, savoir :

- 1^o Arnaud, dont l'article suit;
- 2^o Philippe de Lartigue, vivant en 1306.

II. Noble Arnaud DE LARTIGUE, 11^e du nom, damoiseau, rendit, ainsi que son frère précité, hommage au roi d'Angleterre, en 1506, pour les terres de Lartigue, en Armagnac et en Chalosse, et celle de Lisse, en Gascogne. Une contestation s'étant élevée entre la Cour de Rivière, composée de l'abbé de Tasque, des prieurs de

Madiran et de Maubourguet, et de trois gentilshommes élus par les États dont la capitale était Plaisance, en Gascogne, — d'une part, — et Sans de Canet-Montesquiou, abbé de La Caze-Dieu, — au sujet des limites des terres achetées par le précédent abbé Étienne de Luppé à Jean de Rive-Haute, Sans de Canet en appela à Jean de Rive-Haute lui-même, qui vint montrer loyalement au bailli de Rivière et à l'abbé, ainsi qu'à Fortaner de Baulac, seigneur de Goutz, et à Arnaud de Béon, jurats de la Cour de Rivière, l'endomenjadure (*endomengadura*) et toute la terre, comme il en avait joui et comme en avaient joui ceux de son lignage. Ce témoignage fut donné en présence des seigneurs qui confrontaient à Rive-Haute, d'Arnaud-Guillaume du Mont, d'Arnaud de Lartigue, de Raymond-Arnauld d'Astugue, — donzels, — et de quelques habitants des lieux voisins, le 5 juillet 1502 (*Hist. de Gascogne, t. III, p. 77, 78*). Arnaud de Lartigue laissa d'une alliance inconnue :

1^o Bernard, dont l'article suivra ;

2^o Noble Amanieu de Lartigue, damoiseau, seigneur de Lartigue, l'un des plus grands capitaines de son temps, vivait dans le XIV^e siècle. Il fut du nombre de ceux qui eurent le plus à souffrir des vexations de Louis d'Anjou, gouverneur du Royaume pendant la captivité du roi Jean. Les cruautés de ce prince contraignirent Amanieu de Lartigue de se joindre aux capitaines Pierre de Savoye et Nollin Pavalhon, et de prendre les armes en faveur d'Édouard II, alors encore duc de Guyenne. Ces trois capitaines ravagèrent une partie du Languedoc, et, à la tête de 2,000 routiers, prirent les villes de Montolieu et de Pommerols, dans les diocèses de Carcassonne et d'Agde. Le duc d'Anjou voulant faire cesser les dévastations commises par les compagnies, donna l'ordre de les disperser, puis les prit bientôt à sa solde. Graciés par le prince en 1358, Lartigue et Pavalhon cédèrent leurs compagnies à Bertrand Du Guesclin, qui les prit sous son commandement, et alla rejoindre à Nîmes le duc d'Anjou, le 26 février 1358, pour l'aider dans la guerre de Provence. Les hostilités recommencèrent entre l'Angleterre et la France en 1360, et le duc d'Anjou réunit toutes ses forces à Toulouse. Là, ayant été averti que plusieurs capitaines avaient formé le projet de s'emparer de sa personne et de le livrer au prince de Galles, gouverneur de Guyenne, il dirigea son armée contre les conspirateurs, et, après un vif engagement dans lequel il obtint l'avantage, ayant fait prisonniers les rebelles avec la plus grande partie de leurs troupes, le duc d'Anjou fit faire le procès aux capitaines Pierre de Savoye, Arnaud de Penne, Nollin Pavalhon et Amanieu de Lartigue. Les deux premiers furent condamnés à être noyés ; les deux autres eurent la tête tranchée, et leurs soldats furent mis à mort indistinctement (Scipion du PLEIX ; *Chronique consulaire manuscrite, à l'Hôtel de Ville de Montpellier ; Histoire du Languedoc, par DOM VAISSÈTE, t. IV, pag. 535 et 540 ; FROISSARD, t. I, p. 244*). On ne connaît point de postérité à Amanieu de Lartigue. •

III. Noble Bernard DE LARTIGUE, chevalier, fut témoin, l'an 1514, avec Bertrand de Fumel et Roger de Montfaucon, à l'hommage que rendirent à Jean, comte d'Armagnac, Thibaud de Peyrusse et Arnaud de Podenas pour le château de Peyrusse, qu'ils tenaient par indivis (*Hist. de Gascogne, t. III, p. 484*). Il garantit, avec d'autres seigneurs, le 24 mai 1521, la dot de Mathe, sœur de Jean, comte d'Armagnac, qui se mariait avec Bernard-Ezy II, sire d'Albret. La dot de Mathe d'Armagnac fut fixée à

20,000 livres, et cautionnée par les premiers seigneurs de la province, dont l'auteur de *l'Histoire de Gascogne* a cité les noms (*Ibid.*, t. III, p. 176, 177; *Collection DOAT*, t. XVI). Bernard de Lartigue laissa deux fils, savoir :

1^o Noble N... de Lartigue, seigneur de Lartigue, sur lequel nous ne connaissons aucune particularité, fut père de :

Charles de Lartigue, qui se rendit illustre, sous plusieurs rois, par son courage, ses emplois militaires et les services qu'il rendit dans différentes circonstances. Il commença à porter les armes en mer, sous le règne de Louis XI; fut fait chef d'escadre en 1480, et donna des preuves de sa valeur sous les rois Charles VIII et Louis XII. En 1513, il commandait la flotte française sur les côtes de Bretagne; ayant rencontré la flotte anglaise, il lui livra bataille, et bien que le nombre de ses vaisseaux et ses combattants fussent de beaucoup inférieurs aux forces nautiques de l'ennemi, il rompit et dispersa la flotte anglaise après avoir tué l'amiral qui la dirigeait (Scipion du PLEIX, t. III, p. 249). Charles de Lartigue fut créé vice-amiral en Bretagne par le roi François I^{er}, vers 1521. Cette année-là et la suivante, il était général et conducteur de l'armée navale que le même prince envoya secourir la ville de Fontarabie, assiégée par les Espagnols, tandis que le maréchal de Chabannes, seigneur de La Palisse, devait la ravitailler par terre. Il mourut à son retour de Fontarabie, en 1523, à un âge fort avancé. On croit qu'il n'était pas marié (*Inventaire général de France*, par Jean DE SERRES, p. 57; Scipion du PLEIX; *Mémoires de DU BELLAY, SULLY et AMELOT DE LA HOUSSAYE*).

2^o Antoine de Lartigue, qui a continué la descendance.

IV. Noble Antoine DE LARTIGUE, 1^{er} du nom, écuyer, damoiseau, seigneur de Lartigue, fut marié, en 1410, avec N..., damoiselle DE MONTLEZUN DE MONTCASSIN. De ce mariage est provenue toute la maison de Lartigue, qui se subdivisa aussitôt en plusieurs branches, dont nous allons parler :

1^o BRANCHE éteinte dans les mâles, en la personne de noble Pierre de Lartigue, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant colonel du régiment de Maulévrier, mort vers 1730, laissant pour fille unique, de son mariage avec dame Elisabeth DE PANSIE, demoiselle Jeanne de Lartigue, morte en 1768, mariée à Clairac, à l'âge de 26 ans, par contrat passé le 22 mars 1715, avec l'illustre auteur de *l'Esprit des Lois*, messire Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, écuyer, baron de La Brède et de Montesquieu, ancien président du Parlement de Guienne, l'un des quarante de l'Académie française et l'un des plus grands hommes que la France ait produits. Elle eut en dot 100,000 livres.

2^o BRANCHE DE SORBETZ, maintenue par l'intendant Pellot en 1667, en la personne de N... de Lartigue, baron de Sorbetz, Tachouères et Causaulx, au diocèse d'Aire. Elle s'est éteinte en émigration, dans la personne de N... de Lartigue, baron de Sorbetz, seigneur de Cazautetz, en Chalosse. A cette branche appartenait :

Noble Pierre de Lartigue, écuyer, sieur de Cazautetz, habitant de la juridiction de Geaune, qui, le 20 décembre 1673, acquit de messire Joseph-Henry de Candale de Foix, seigneur, baron de Doazit, Sorbetz et autres places, héritier bénéficiaire de feu messire Sarran de Candale de Foix, son aïeul, la terre et seigneurie de Sorbetz et Bordes, moyennant 22,000 livres tournois (*acte reçu par DE SUBET*,

notaire royal; Bibliothèque Impériale, fonds de d'HOZIER). Le lendemain, 21 décembre, il fit une cession de sommes au même Joseph-Henry de Candale (*ibid.*). Il résulte de ces titres que Pierre de Lartigue était fils de Jean de Lartigue, écuyer, seigneur de Cazautetz et de Tachouères, et qu'il avait pour créanciers nobles Arnaud et Hector de Lartigue. Ce fut évidemment ce Pierre de Lartigue qui épousa en 1675 Marie DE CANDALE DE FOIX DE DOAZIT (le Père ANSELME, t. III, p. 391, B.).

3^o BRANCHE éteinte en la personne de Magdeleine de Lartigue, qui fonda, vers le XVII^e siècle, la grangerie de Lanne, près Mézin, en Condomois. En commémoration de cette fondation, on célébrait à Lanne, tous les ans, une fête votive, le jour de Sainte-Magdeleine. Les prêtres du nom de Lartigue qui y assistaient avaient les droits et les honneurs de tous les offices divins qui se célébraient durant la fête.

4^o Bertrand, dont nous allons parler, et qui a continué la descendance.

V. Noble Jean-Bertrand DE LARTIGUE, écuyer, damoiseau, seigneur d'Eux, fils cadet du précédent, quitta la Chalosse, vers la fin du XV^e siècle, pour aller s'établir à Mézin, en Condomois. Il mourut avant le 27 décembre 1555, et avait épousé, à Mézin, demoiselle Marie DE ROUSSANNES DE MONTELA, fille du seigneur de Baulhan. Sa filiation est prouvée : 1^o par une attestation délivrée à Condom le 8 septembre 1598, et signée de : noble seigneur Jean du Bouzet, seigneur de Poudenas, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et capitaine d'une compagnie de cheveu-légers; noble Jean de La Crabaussière, seigneur de Conausaulte, maison noble, et premier gentilhomme de la baronnie de Moncrabeau, sénéchaussée d'Albret; noble Jean de La Burthe, capitaine de gens de pied; révérend père en Dieu messire Pierre de Lompagneu, abbé de l'abbaye de Saint-Jean de La Castelle, ordre des Prémontrés (*Bibliot. Imp., fonds de d'HOZIER; copie coll. signée DU TERRAIL, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, et audienier en la chancellerie établie près la Cour des Aydes de Bordeaux*); 2^o par une seconde attestation du 6 janvier 1599, aux archives de M. de Patras de Campaigno; 3^o par les registres ou livres de jurade de la ville de Mézin (*folio 19*). Bertrand de Lartigue eut quatre fils de son dit mariage, savoir :

1^o Pierre, dont l'article suivra, auteur de la branche DE CAPLISSE, actuellement DE LA SALLE;

2^o Jean, auteur de la branche DE CASAUX, actuellement DU PETIT GOALARD et DE GOUÉYTES. Sa postérité sera rapportée en son lieu.

3^o Noble Antoine de Lartigue, damoiseau, seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, La Salle, Eauzan, Ballos, seigneur direct d'une partie de la ville et juridiction de Mézin, en Condomois, consul de Mézin en 1555, premier consul en 1559, jurat en 1548, 1549, 1554 et 1556, fut d'abord lieutenant de la compagnie de Pierre de Lartigue d'Eus, son frère aîné; nommé ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied, puis commandant d'une cornette à Saint-Jean de Luz, il eut sous ses ordres, dans cette occasion, le sieur de Montluc, qui fut depuis maréchal de France, assista avec lui au combat de Saint-Jean de Luz, en 1523. Antoine de Lartigue, devenu colonel de cinq enseignes gasconnes, se distingua dans le commandement contre don Pedro, roi de Navarre, qui cherchait à secourir par mer l'armée espagnole. Il donna enfin des preuves de sa valeur au siège de Naples et à l'attaque d'un château voisin, où il repoussa vigoureusement

une sortie de l'ennemi (*Mémoires de DE MONTLUC, DU PLEIX, DU BELLAY, SULLY, etc.*). Antoine de Lartigue mourut vers 1578, âgé d'environ 93 ans. Il avait épousé : 1° en 1530, demoiselle Françoise DE LUPÉ, morte en 1540, fille de Carbon de Lupé et de Françoise de Jaubert de Barrault de Parron ; 2° par contrat passé en Condomois, l'an 1545, devant Castera et La Roche, notaires, demoiselle Marie DE MÉLIGNAN, fille de noble François de Mélignan, seigneur de Trignan, et d'Annette de Montesquiou de Marsan, celle-ci fille de noble Barthélemy de Montesquiou, seigneur et baron de Marsan, et de dame Anne de Galard. Du premier lit :

- A. Arnaud de Lartigue, } gendarmes de la garde du Roi, dans la compagnie du
 B. Bertrand de Lartigue, } maréchal de Bellegarde, furent tués au service.

Du second lit :

- C. François, ou Fritz de Lartigue, seigneur de La Salle et d'Eauzan, gouverneur des ville et citadelle de Digne, en Provence, l'an 1598, fut premier consul de la ville de Mézin en 1605, et mourut sans postérité ;
- D. Bompard de Lartigue, seigneur de Ballos et de Lailhon, capitaine au régiment de Piémont en 1598, premier consul de Mézin en 1607 et 1614, fut tué au siège de Montauban, sous l'année 1626. Il n'avait pas été marié (*Histoire du siège de Montauban, par LE BRÉT*).
- E. Demoiselle Marie de Lartigue, alliée, le 26 juillet 1605, à noble Jean de Claret, écuyer ;
- F. Noble Daniel de Lartigue, écuyer, seigneur de Loubes, Romat, Bassabat, Espeyroux et Gajo, capitaine de 500 hommes, assista aux guerres de Béarn et de Bigorre, et se trouva au siège de Rabastens, où il fut commandé avec quarante pionniers pour faire placer l'artillerie destinée à battre en brèche. La brèche ouverte, il en fut établi gardien, ainsi que le capitaine Salles de Béarn, avec lequel il fut désigné pour monter les premiers à l'assaut, à la tête de leurs compagnies. Daniel de Lartigue se joignit aux seigneurs du pays, sous les ordres de M. de Jussac d'Ambleville, pour aller secourir le duc d'Épernon, assiégé dans Angoulême par les Huguenots. M. d'Ambleville et lui s'étant saisis de la porte du château occupé par les rebelles, taillèrent ceux-ci en pièces, et forcèrent la ville à se soumettre (*Comment. de MONTLUC, 1646, t. IV, pag. 199 et 206 ; Histoire de DAVILA, Paris et Lyon, p. 622*). Daniel de Lartigue battit de même un parti huguenot qui venait surprendre Condom entre cette ville et Lectoure, après avoir, pour mieux joindre les ennemis, fait construire un pont qui porte encore son nom. Il fut marié avec Magdeleine DE NOAILLAN, fille et héritière de Henry de Noailan, seigneur d'Espeyroux et de Gajo, gentilhomme de la Chambre du Roi, et d'Adrienne des Appas de Vaquedano. Henry de Noailan, qui était remarié avec Françoise de Jaubert de Barrault-Parron, voulut frustrer Magdeleine, sa fille, des droits qui lui avaient été assignés par son contrat de mariage. Pour y parvenir, il accusa Daniel de Lartigue d'avoir enlevé sa fille. Celui-ci étant alors au service du Roi, ne répondit pas à l'accusation, et, en conséquence, le sénéchal et le Parlement de Bordeaux ayant cassé le mariage, condamnèrent, le 27 octobre 1592, Daniel de Lartigue à perdre la tête, et Magdeleine de Noailan à retourner vers son père et à lui demander pardon. Daniel de Lartigue ayant appelé de ces condamnations, une enquête fut ordonnée et eut lieu le 8 septembre 1598. Cette enquête constate la filiation et la haute extraction de Daniel de Lartigue ; elle fut suivie, le 6 janvier 1599, d'une attestation de quatre gentilshommes du Condomois, âgés de 80 à 90 ans. L'enquête et

l'attestation dont nous venons de parler furent si favorables à Daniel de Lartigue, qu'au mois de février 1599, il obtint du roi Henry IV des lettres de grâce et d'abolition, en tant que de besoin serait, cassant et annulant tous arrêts et procédures; lesdites lettres datées de Paris (*Biblioth. imp., fonds de d'HOZIER*). Henry de Noailan, beau-père de Daniel de Lartigue, s'étant opposé à l'entérinement de ces lettres, le Parlement de Guienne, qui siégeait alors à Nérac, ordonna une deuxième enquête en 1605, et nomma commissaires MM. de Thibaud et de Gachon, conseillers, et M^e Étienne Ternier, avocat en la Cour, substitut du Procureur général du Roi. A la suite de ce nouveau procès, la Chambre de l'Édit de Guienne ordonna l'entérinement des lettres de grâce, par arrêt du 18 septembre 1606. Les enfants de Daniel de Lartigue et de Magdeleine de Noailan furent au nombre de cinq, savoir :

a. Pierre de Lartigue de Bassabat, seigneur de Romat et d'Espeyroux, écuyer, enseigne des gardes de Picardie, fut commandé, en 1634, par M. de Candale et le cardinal de La Valette, pour forcer, avec 500 hommes, le pont de Mauheuge, gardé par 8,000 hommes de troupes de Piccolomini. Pierre de Lartigue mit l'ennemi en déroute et dégagea le pont; mais il reçut dans cette affaire plusieurs blessures dont il mourut le lendemain. Il avait sous ses ordres, dans cette occasion, Jean-Arnaud de Lartigue, de la branche de Caplisse et de La Salle, qui perdit la vie. Pierre de Lartigue avait épousé, par contrat du 7 août 1623, passé devant de Bézian, notaire royal de Condom, et insinué le 9 novembre de la même année, en vertu d'une ordonnance de Jean des Canaulx, lieutenant général en la Cour de la sénéchaussée de Gascogne, noble demoiselle Anne-Louise de Montlezun, fille de noble Bernard de Montlezun et de Jeanne de Balzac d'Entraygues. Il mourut avant le 16 août 1647, époque à laquelle Anne-Louise de Montlezun, sa veuve, et noble Charles de Lartigue, son fils, firent une vente dans la maison noble de Bassabat, paroisse de Lanne, juridiction de Mézin. Dudit mariage étaient provenus trois enfants, savoir :

- I. Noble homme Jean-Bompart de Lartigue de Bassabat, sieur de Bassabat, entra en 1650 dans les mousquetaires de la garde du Roi, et était en 1663 capitaine dans le régiment de Piémont. Il fit plusieurs campagnes en Flandre et ailleurs sous Louis XIV, qui lui donna une pension de 600 livres, portée à 1,000 livres en 1680. La même année, il fut nommé major de Valenciennes, puis chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1694, suivant congé qui lui fut envoyé de Compiègne, à la date du 25 mars de cette année, pour aller vers Sa Majesté se faire recevoir dans ledit Ordre. Il mourut sans alliance en 1699, après avoir, par son testament, fait à Paris chez Le Roy, notaire, en 1698, institué ses héritiers Joseph-Herman, Régnaud et François de Lartigue, ses cousins-germains, à la charge de laisser après leur mort un fonds de 24,000 livres assigné sur l'Hôtel de Ville de Paris, à la paroisse de Notre-Dame de Lanne, juridiction de Mézin, en Condomois, où il fonda une chapelle desservie par quatre chapelains.
- II. Charles de Lartigue de Bassabat, lieutenant de la compagnie du sieur de Moncour, puis capitaine au régiment de Boisse-Pardailan, mourut sans alliance, et fut enterré à Châtellerault le 9 mai 1699;

III. Éléonore de Lartigue, alliée en 1660 à noble N... de Gajan, écuyer, gentilhomme d'Armagnac.

- b. Demoiselle Marie de Lartigue, mariée, par contrat passé le 8 août 1628, devant du Barry, notaire royal de Toulouse, au lieu de Salzsols, en Armagnac, à noble Barthélemy de Montgaillard, fils de noble Jean de Montgaillard et de demoiselle Marie de Hélie. Présents à l'acte, entre autres : noble Jean-Roch de Hélie, seigneur d'Aignan ; noble Antoine Arnould de Bourlan, sieur d'Espas ; noble Jean-François de Hélie ; noble François de Montbrun ; noble Jean-François de Noaillan ; noble Jean-Paul d'Esparbez, seigneur et baron de Benque ; noble Hercule de La Roquan, seigneur de Torrebren ; nobles Régnaud et Pierre de La Devèze, seigneurs du Charrin, etc. Marie de Lartigue testa le 24 décembre 1642, et mourut sans enfants.
- c. Demoiselle Jeanne de Lartigue, mariée en 1640 à noble Jean-Louis, comte de Roquelaure et de Beaumont, commandant le régiment de son nom, mort sans postérité, fils d'Antoine de Roquelaure, maréchal de France ;
- d. Demoiselle Magdeleine-Honorette de Lartigue, mariée en 1647, par contrat passé devant du Fauret, notaire de Boulogne, en Albret, à Jean, seigneur de La Barthe ;
- e. Messire Daniel de Lartigue de Bassabat, écuyer, chevalier, capitaine dans le régiment de Sainte-Croix, ayant tué en duel le chevalier du Charrin, son cousin, au lieu de Sainte-Maure, en Condomois, vendit ses biens et s'expatria pour échapper à la condamnation à mort prononcée contre lui le 24 mai 1626. Il revint en France avec des lettres de grâce en 1632, servit avec distinction dans l'armée de Roussillon, commandée par Henry de Bourbon, en 1639, et joignit quelque temps après le ban de la Noblesse, commandé par le marquis de Fimarcon, suivant un certificat donné à La Plume le 19 juillet 1639. Le duc d'Épernon lui écrivit de Cadillac, le 21 septembre 1641, pour le prier de venir le joindre et l'aider dans l'expédition qu'il allait diriger contre les insurgés de Bordeaux. Daniel de Lartigue épousa, par contrat du 27 octobre 1641, demoiselle Jeanne de Mémoire, fille unique et héritière de noble Jean-Jacques de Mémoire, écuyer, sieur de Feuillade, ancien capitaine dans le régiment de Sainte-Croix, et de demoiselle Marie de Cours. De ce mariage provinrent sept enfants, que nous allons énumérer :

I. Noble Joseph-Herman de Lartigue de Bassabat, écuyer, sieur de Bassabat, entra en 1662 dans les cheveu-légers de la garde, et en 1666 dans la compagnie d'ordonnance des gardes du corps ; nommé capitaine, puis aide-major dans le régiment de la Marche, le 20 novembre 1684, il fut fait lieutenant colonel du même corps, par brevet daté de Versailles, le 7 mars 1695 ; chevalier de Saint-Louis la même année ; brigadier des armées du Roi en 1700, avec 800 livres de pension. Joseph-Herman de Lartigue assista à un grand nombre de batailles et de sièges sous Louis XIV, en Allemagne et en Flandre ; se trouva au combat de Pont-Mayor, en Catalogne, sous M. de Bellefonds, en 1684, et y reçut un coup de feu à la cuisse. Il participa avec son régiment à l'expédition dirigée en Irlande, en faveur du roi Jacques II, par les comtes de Lauzun et de Tirconnel, et assista aux batailles de La Boyne et de Drogheda, les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1690. Il mourut de ses blessures, et sans alliance, à Rocroy, en 1700.

- II. Noble Michel-Joachim de Lartigue de Bassabat, écuyer, lieutenant au régiment de la marine en 1674, puis capitaine et major dans le régiment de la Marche en 1695, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de pension, fit les mêmes campagnes que son frère aîné, et pendant celle de Flandre, en 1697, fut tué en duel par le chevalier de Bardelle, capitaine au régiment de la Marche, qui voulait venger la mort de son frère, tué en duel à Aiguillon par Joseph-Herman de Lartigue, en 1684. Il avait passé contrat de mariage avec demoiselle Marthe DE FAURET, devant Joseph Freyssenguier, notaire royal de Sainte-Livrade, le 17 février 1688, contrat qui parait n'avoir pas eu de suites, puisque Michel-Joseph de Lartigue, se trouvant à Luxembourg, donna procuration à son frère aîné, le 20 janvier 1699, pour en faire la résiliation.
- III. Noble Régnaud de Lartigue de Bassabat, écuyer, sieur de Bassabat et de La Nauze, fut pendant quelque temps volontaire de ses frères dans le régiment de la Marche, puis lieutenant et commissionné capitaine dans le même corps, en remplacement du capitaine Bardelle, par brevet donné à Marly, le 14 septembre 1695; et, enfin, lieutenant de la compagnie colonelle de ce régiment, par ordre du 26 octobre 1696. Régnaud de Lartigue fit partie de l'expédition d'Irlande, assista aux batailles de La Boyne et de Drogheda, fut nommé major d'un régiment irlandais par le roi Jacques II, en 1690, et fut pensionné de 400 livres par Louis XIV. Il épousa, par contrat du 25 février 1704, passé au château de Monségur, en Agenois, demoiselle Marguerite DE FUMEL DE MONSÉGUR, fille de feu haut et puissant seigneur messire Jean de Fumel, chevalier, seigneur, marquis de Monségur, baron de L'Isle, en Périgord, et de haute et puissante dame Marie de Choisy de Molery. Présents à l'acte : noble Antoine de La Fage, seigneur de Montplaisir; noble Bernard de Batz, écuyer, seigneur de Puylombert; noble Herman de Ménoire, écuyer, sieur de Feuillade; haut et puissant seigneur Nicolas de Fumel de La Porte, chevalier, seigneur de L'Isle, en Périgord, frère de la future; messire Charles d'Hébrard, seigneur de Montplaisir; messire Louis d'Hébrard, seigneur de Saint-Cyr. Marguerite de Fumel testa le 20 septembre 1705, déclara vouloir être enterrée au tombeau des prédécesseurs de son mari, à Sainte-Livrade, et institua sondit mari héritier universel de ses biens, qu'elle le chargea de remettre à un enfant posthume qu'elle portait; et, au cas où cet enfant ne vint au monde vivant, elle déclara vouloir que sondit mari fût tenu de payer des legs à demoiselle Catherine de Fumel, sa sœur, épouse de M. de Canabazes; à damoiselle Isabeau de Fumel, sa jeune sœur, et à dame Anne de Fumel, son autre sœur, épouse de noble Charles Hébrard, seigneur de La Roqual. Ce testament fut reçu par Pierre Moran, notaire royal de la ville de Sainte-Livrade, et fut ouvert le 23 juillet 1706, à la requête du mari de la défunte, après la mort de Marguerite de Fumel, arrivée le 21 mai 1706. Il ne provint aucun enfant de leur mariage, comme le prouve l'attestation donnée le 7 avril 1720 par plusieurs habitants de Sainte-Livrade, à la requête de noble Martial de Lartigue, chevalier, sieur de Bassabat, ci-devant major du régiment de Marcilly. Régnaud de Lartigue décéda au mois de novembre 1718, après avoir testé le 4 juin 1710. Par cet acte, il voulut être enseveli au tombeau de ses ancêtres, à Sainte-Livrade, et institua son héritier Martial de Lartigue, son frère; au cas où

ce dernier vienne à décéder sans enfants mâles, il donne son fusil, son pistolet et son épée à noble François de Mémoire, sieur de La Nauze, son cousin; enfin, au cas que sondit frère ne laisse ni enfants, ni filles, il lui substitue la troisième fille de feu son cousin de Lartigue de Bruissas. Ce testament fut ouvert le 17 décembre 1719, devant Pierre Moran, notaire susdit, à la requête de Martial de Lartigue.

IV. Demoiselle Anne de Lartigue de Bassabat, mère du sieur de Frayssengues de Miramont, ancien capitaine dans le régiment de Bassigny, puis des grenadiers royaux, et chevalier de Saint-Louis;

V. Demoiselle Jeanne de Lartigue, épouse de noble Antoine de La Fage, seigneur de Monplaisir;

VI. Marie de Lartigue de Bassabat, mariée à noble Guillaume du Pleix de Villamade, écuyer.

VII. Noble, messire François-Martial de Lartigue, chevalier de Bassabat, écuyer, servit quelque temps en qualité de volontaire dans le régiment de La Marche, avec ses frères; passa ensuite comme lieutenant dans le régiment du Roi-Infanterie, y devint capitaine en 1690, et fut fait major du régiment de Marcilly, en 1695. Pensionné la même année de 400 livres; il assista à une grande partie des guerres de Louis XIV, en Flandre et en Allemagne, et à l'expédition d'Irlande. Il parvint depuis au grade de lieutenant-colonel d'infanterie, comme le prouve une lettre que lui écrivit le maréchal de Razès, le 28 février 1703 (*Bibl. Imp.*). François-Martial de Lartigue se maria: 1^o par contrat du 25 janvier 1701, passé à Sainte-Livrade devant Mauran, notaire royal, avec dame Anne de BILLION, morte sans enfants, veuve en premières noces et héritière de noble François de Cours, écuyer, sieur d'Espalais, et fille de feu noble Pierre de Billion, seigneur de Ponslaon, et de demoiselle Esther de Gervazy, habitante de Sainte-Livrade. Présents à l'acte: noble Arnaud de Mémoire, écuyer, sieur de Feuillade, cousin du futur; noble Jean de Billion, écuyer, seigneur de Ponslaon, frère de la future; M^e Jean de Védrières, avocat en la Cour, juge de Sainte-Livrade, cousin de la future; la future s'y constitue la part de l'office de trésorier de la ville de Sainte-Livrade, qu'elle avait par indivis avec M^e Jean de Jacobet, avocat en la Cour; 2^o par contrat du 25 mars 1709, passé devant le même notaire, avec demoiselle Isabeau, *alias* Élisabeth JACOBET DE NOMBEL, fille de feu Bernard Jacobet de Nombel et de demoiselle Isabeau de Védrières. Présents à l'acte: messire Jacques de La Goutte de La Poujade, seigneur d'Huye; Jacques de Jacobet, sieur de La Plasne, oncle de la future; demoiselle Françoise de Gaultier, sa grand'mère; noble Guillaume de Reyre, sieur de Palourmet, son cousin, etc. François-Martial de Lartigue mourut le 5 mai 1724, et laissa de son second mariage huit enfants, savoir:

1^o Demoiselle Jeanne I de Lartigue de Bassabat, morte jeune;

2^o Demoiselle Jeanne II de Lartigue de Bassabat, née en 1711, religieuse au couvent de Sainte-Ursule, à Sainte-Livrade;

3^o Messire Régnaud de Lartigue de Bassabat, chevalier, né le 18 avril 1712, baptisé le lendemain dans l'église de Sainte-Livrade, et tenu sur les fonts par noble Régnaud de Lartigue de La Nauze de Bassa-

bat et demoiselle Élisabeth de Védrières. Le maréchal de Biron lui fit obtenir, en 1729, une place dans une compagnie de cadets-gentilshommes; après la suppression de ces compagnies, Régnaud de Lartigue fut nommé lieutenant au régiment de Richelieu-Infanterie, le 1^{er} décembre 1733; assista avec ce corps au siège de Philipsbourg, où il perdit un œil, accident qui l'obligea d'abandonner le service. Il s'était trouvé précédemment, et en 1734, aux camps de Lauterbourg, de Spire, de Bruchsal et de Manhein, en Allemagne; aux deux retraites consécutives effectuées à Hailbron par le prince Eugène, et à la construction sur un bras du Rhin du pont de Manhein, dans le Palatinat, construction qui fut exécutée à la face des ennemis. Régnaud de Lartigue se maria : 1^o par contrat du 20 octobre 1737, passé devant Mauran, notaire à Sainte-Livrade, avec demoiselle Marthe DANGEROUS DE CASTELGAILLARD, fille de feu messire Joseph Dangers, seigneur de Castelgaillard, et de dame Henriette de La Poujade. Présents à l'acte : noble Raymond Fraysengues, sieur de Miramont; messire François-Joseph-Marc-Antoine de Mémoire de Feuillade, cousin du futur; demoiselle Jeanne de Boé, grand'mère de la future, etc.; 2^o à Bordeaux, au mois de décembre 1758, avec Marie DE VINOUBE, âgée de 38 ans, morte sans enfants. Régnaud de Lartigue obtint, le 18 janvier 1747, un certificat de noblesse de d'Hozier; le 18 mars 1748, un arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu sur la question d'État de son ancienne noblesse; au mois d'août 1749, un arrêt du Parlement de Paris, rendu en la même cause, et un deuxième arrêt du Parlement de Bordeaux, le 27 mai 1752, confirmé par un autre du 18 août 1753. Il eut de son premier mariage sept enfants, savoir :

- A' Jean de Lartigue de Bassabat, }
 B' François de Lartigue de Bassabat, } morts jeunes;
 C' Demoiselle Élisabeth de Lartigue de Bassabat, née le 29 août 1738, baptisée le lendemain à Sainte-Livrade, morte jeune;
 D' Demoiselle Jeanne de Lartigue de Bassabat, née le 17 septembre 1739, baptisée à Sainte-Livrade, le lendemain; filleule de messire Renaud de Freyssengues, sieur de Miramont; elle mourut sans alliance, à Villeneuve d'Aginois, à l'âge de 81 ans, le 25 mai 1820;
 E' Demoiselle Jeanne II de Lartigue de Bassabat, destinée pour la maison de Saint-Cyr, où elle fut reçue après les preuves faites devant d'Hozier, le 18 janvier 1747;
 F' Messire François-Martial-Jean-Antoine de Lartigue, chevalier, seigneur de Bassabat, La Brande et des Hébrards, né le 19 juillet 1744, filleul d'Antoine Boyer, avocat en Parlement, remplacé par Jean-Jacobet de Nombel, et de dame Marie de Lartigue de Bassabat, épouse Gailard, sa tante. Il entra en qualité d'enseigne de la Colonnelle, par brevet du 30 septembre 1760, dans le régiment de Soissonnois. Ce régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes dans la crainte d'une descente des Anglais, François de Lartigue fut envoyé, à l'occasion d'une

alerte dans le camp, vers le maréchal de Richelieu, gouverneur de Guienne, pour prendre ses ordres. Il suivit ensuite son régiment dans l'île de Rhé, et y resta jusqu'à la réforme de ce corps, qui eut lieu à La Rochelle, en 1763. Par brevet du 16 juin 1768, il fut ensuite nommé lieutenant dans le régiment de Périgord. Il épousa, en 1775, noble demoiselle Jeanne DE BOUTHIER DE SAINT-SERNIN, morte à Villeneuve, à l'âge de 92 ans, le 13 février 1839, sœur de messire Jean de Bouthier, seigneur de La Brande. François-Martial de Lartigue mourut le 4^e jour complémentaire de l'an XI de la République (21 septembre 1802). Il avait assisté, en 1789, à l'assemblée de la Noblesse, tenue à Agen pour nommer des députés aux États Généraux. De son mariage sont provenus deux fils :

a' François de Lartigue de Bassabat, seigneur des Hébrards, juridiction de Montclar, en Agenois, partit pour l'Amérique au moment de l'émigration. On croit qu'il mourut peu après son arrivée dans ce pays;

b' Messire Jean-François de Lartigue de Bassabat, né au château de La Brande, près Monflanquin, le 10 mai 1785, épousa, à Bordeaux, dame Françoise-Sophie DE VIPART, veuve avec enfants de Jean-Paul-Bertrand de La Vayssière, née au Moule (Grande Terre), île de la Guadeloupe, en 1777, fille de feus Nicolas de Vipart et dame Marie-Charlotte Néron de Beauclair. Jean-François de Lartigue est mort sans enfants en Belgique, en 1831, empoisonné, disait-on, lorsque les boulangers falsifièrent les substances alimentaires. En lui s'est éteinte la branche de Bassabat.

G. Pierre-Antoine de Lartigue, dit le chevalier de Bassabat, né le 27 octobre 1745, n'a pas laissé de postérité.

4^o Jean de Lartigue, chevalier de Bassabat, né en 1713, mort jeune et sans alliance;

5^o Demoiselle Marie I de Lartigue de Bassabat, mariée avec le sieur Gailard;

6^o Demoiselle Marguerite de Lartigue de Bassabat, née en 1715, religieuse avec sa sœur à Sainte-Livrade, au couvent de Sainte-Ursule. Elle prononça ses vœux en 1742;

7^o Demoiselle Françoise de Lartigue de Bassabat, née en 1717, religieuse à Cahors en 1738;

8^o Demoiselle Marie II de Lartigue de Bassabat, née en 1719, religieuse au couvent de Notre-Dame, à Villeneuve, en Agenois.

4^o Bernard de Lartigue fut longtemps gendarme, puis capitaine de 50 lances; il épousa N... DU BOUZET DE POUZENAS. Leur postérité s'est éteinte en 1678, en la personne de Bertrand de Lartigue, lieutenant-colonel de cavalerie du régiment de Maulévrier, et brigadier des armées du Roi.

VI. Noble Pierre DE LARTIGUE, seigneur d'Eüs, terre située entre Mézin et Condom, est appelé communément, mais à tort, Lartigue-Dieu par les chroniqueurs (Scipion

du PLEIX, p. 379). Il fut un des grands capitaines de son siècle. Ayant commencé à porter les armes sous Charles de Lartigue, vice-amiral, son cousin, il servit ensuite sur terre et commanda 500 hommes de la Gascogne. Il aida à la conquête de Savoye, en 1550 ; fut renvoyé dans cette contrée par l'amiral Chabot, en 1556 ; chargé avec son frère, par le maréchal d'Humières, en 1557, de la garde de Turin, capitale du Piémont, il fut ensuite envoyé, par le même seigneur, avec Jules des Ursins et Pierre Strozzi, depuis maréchal de France, pour garder la ville d'Albe, en Italie. Pierre de Lartigue fut du nombre des seigneurs qui composaient avec leurs compagnies, sous M. le Dauphin, l'armée du comte de Buzançois, et conduisit sa troupe sous ses enseignes ; il servit ensuite dans l'armée de ce prince, commandée par le grand maître de Montmorency ; contribua à forcer le pas de Suze, où il commandait l'aile gauche de l'armée avec le capitaine Rat de Forces, de la province de Gascogne. Dans cette circonstance, Pierre de Lartigue sauta le premier au-dessus du bastion gauche, qui était le plus fortifié de la place, et pénétra dans la ville avec son lieutenant et le capitaine Gavarret. Cette action d'éclat eut d'autant plus de retentissement, que les généraux de l'armée commençaient à désespérer d'entrer en Italie. Lartigue d'Eüs s'était signalé dans d'autres rencontres ; au combat de Favanel, il fut blessé d'un coup de pique et d'une arquebusade à la cuisse. Le roi François I^{er} l'estimait beaucoup, et comme il était fort brun de visage, il ne l'appelait jamais que son *Maureau*. L'Italie ne fut pas le seul théâtre sur lequel Pierre de Lartigue se distingua. Le roi Henri II l'ayant envoyé à Metz avec sa compagnie, il contribua au siège et à la prise de cette ville, et à en faire lever le siège aux impériaux. Il se trouva encore à la bataille de Renti, que le duc de Guise gagna sur les ennemis, en 1553. Henri II ayant fait la paix avec l'Espagne en 1558, et étant mort l'année suivante, après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue, celui-ci, criblé de blessures et avancé en âge, quitta le service pour se retirer en Gascogne. Il mourut en 1579, âgé d'environ 98 ans. Après avoir quitté le service, il avait été nommé premier consul de Mézin, en 1560. Pierre de Lartigue, auquel le Père Anselme attribue pour femme Marthe d'ORNEZAN, et qu'il nomme lui-même *Lartiguedieu*, laissa, selon Moreri, de son mariage avec N... d'Estignols, d'une famille noble et ancienne de la Navarre, six filles et deux garçons. Nous ne connaissons que les noms suivants (*Mémoires de DE SERRES, DU BELLAY, MONTLUC, AMELOT DE LA HOUSSAYE, etc.*) :

- 1^o Guy, dont l'article suit ;
- 2^o Antoine de Lartigue, capitaine d'infanterie dans le régiment de Mauvezin, mort sans alliance, appelé *sire Antoine de Lartiga*, dans les registres de jurades de Mézin, fut élu premier consul de cette ville en 1579 et 1583. Il prêta serment comme jurat le 1^{er} janvier 1599.
- 3^o Demoiselle Bertrande de Lartigue, mariée à Jean du Broca.

Noble Guy, ou GUYRON DE LARTIGUE, 1^{er} du nom, écuyer, embrassa la carrière du

commerce après la mort de son père, qui ne lui avait laissé aucuns biens. Il fut nommé six fois jurat et quatre fois consul de Mézin, épousa la fille d'un riche marchand, et en eut deux fils et sept filles, savoir :

1° Guy, dont l'article suivra ;

2° Noble Samson de Lartigue, présumé le second fils de Guy, ou Guyron, a formé le rameau DE FRANCESCAS, dont nous allons donner la filiation. Il vivait à Mézin en 1595, et y possédait une maison appelée *au Barbenc*. Il eut pour fils :

Noble Pierre de Lartigue, le premier qui s'établit à Francescas, se maria vers 1630 avec Jeanne DU BROCA, demoiselle, fille de Jean du Broca, homme d'armes, laquelle testa le 23 juillet 1662, devant Guilhauma, notaire royal d'Autiéges, en la sénéchaussée d'Albret, et nomma ses enfants dans l'ordre suivant :

a. Pierre de Lartigue, marié à Catherine DE RABEZIES, dont il eut deux fils et une fille :

<p>I. Daniel de Lartigue, II. Jacques de Lartigue, III. Jeanne de Lartigue,</p>	}	morts sans postérité.
---	---	-----------------------

b. Noble Jean de Lartigue épousa, le 15 février 1654, Marie MILHADE, damoiselle, dont :

I. Noble Joseph de Lartigue, né en 1657, consul de Francescas en 1703, 1704 et 1717, épousa demoiselle Catherine DU VERGIER, et testa le 19 avril 1732, nommant ses enfants dans l'ordre ci-après. Il mourut le 16 décembre 1732.

1° Noble Jacques de Lartigue, né en 1693, épousa, le 31 octobre 1719, demoiselle Marguerite MIQUEAU, fille de feus sieur Jacques Miqueau et de Charlotte Capot. Il mourut le 10 février 1731, et laissa pour fils unique :

Noble Jacques de Lartigue, écuyer, conseiller du Roi, juge royal civil et criminel de la ville et juridiction de Francescas, en Condomois, par nomination du 29 octobre 1767, naquit le 9 septembre 1727. Il épousa, le 23 septembre 1750, demoiselle Marie DE REY DE CLUQUET, fille de Jean-François de Rey, sieur de Cluquet, et de demoiselle Marie-Anne de Lafitte. Le 6 septembre 1758, Jacques de Lartigue obtint de M. de Moncroc de Laval, lieutenant des maréchaux de France, un certificat constatant qu'il était en droit de jouir du privilège de port d'armes, en vertu de l'ancienneté et de la situation militaire de sa famille. Il fit faire une enquête le 13 août 1767, pour établir que les différentes branches de sa famille étaient nobles d'ancienne extraction, et que la sienne était tombée dans la pauvreté depuis environ quatre-vingts ans, et avait dérogé à la noblesse. Cette enquête eut lieu devant Menaud de Bazignan, écuyer, conseiller du Roi et son juge civil et criminel au siège de la ville et juridiction royale de Francescas, et eut pour déposants noble Joseph de Monbet du Nègre, habitant de Montesquieu, et sieur Jean Séheutz, vivant noblement ; il en résulta les faits allégués par Jacques de Lartigue, et, de plus, que sa branche était collatérale

de celles du Petit-Goalard et d'Aignestoux. Jacques de Lartigue fut premier consul de Francescas (il fallait être gentilhomme pour occuper cette charge) pendant les années 1762 à 1767. Il testa le 5 mai 1779, et mourut le 24 octobre de la même année, à l'âge d'environ 55 ans; dame Marie de Rey, son épouse, lui survécut jusqu'au jour de la Pentecôte 1800. De leur mariage étaient provenus :

a' Noble Jacques de Lartigue, avocat en Parlement, né le 17 novembre 1753, succéda à son père dans la charge de conseiller du Roi, juge royal, civil et criminel de la ville et juridiction de Francescas. Il épousa, en janvier 1780, demoiselle Marie-Anne DU COS DE SAINT-BARTHÉLEMY, née à Francescas le 7 août 1750, fille de messire Jean-François du Cos, seigneur de la maison noble de Saint-Barthélemy, et de noble Louise-Candide de Cambon. Jacques de Lartigue est décédé le 30 mars 1835, laissant de sa femme, morte le 4 juillet 1834, pour fille unique :

Demoiselle Marie-Joséphine de Lartigue, née le 17 octobre 1780, mariée, le 18 novembre 1800, à noble Joseph-Bonaventure de Bourrousse de La Fore, écuyer.

b' Suzanne de Lartigue, épouse de Jean Fraysse;

c' Raphaël de Lartigue, né le 15 février 1758, prêtre et curé de Saint-Cirice et de Gardère, mort le 4 août 1834;

d' Marie-Anne-Clotilde de Lartigue, mariée, le 4 novembre 1782, à messire Jean-François de Labat de Civrac, écuyer, fils de messire N... de Labat de Civrac, écuyer, et de noble Marie des Monges. Elle mourut à Jouet, le 7 novembre 1788.

e' Françoise-Félétonne de Lartigue, née en 1764, et morte sans alliance le 25 février 1785, après avoir testé le 12 octobre 1784;

f' Frix-Victor de Lartigue, officier de marine, mort sur mer, sans alliance;

g' Jacques-Maurice de Lartigue, né le 21 septembre 1766, était au service en 1785. Il se maria en Amérique, dans l'île de Saint-Domingue, où il possédait une habitation importante, avec une demoiselle DE RAUCOURT, et fut massacré avec un de ses fils pendant la Révolution, lors de la révolte des Nègres. On croit que sa femme et un de ses fils échappèrent au massacre, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

2^o Pierre de Lartigue, né le 2 octobre 1700, épousa, par contrat du 12 juillet 1735, passé devant Lambert, notaire royal de l'île de la Guadeloupe, noble Marie-Élisabeth Picou DE L'ISLE, née à la Pointe-à-Pitre, fille de feu noble Antoine Picou de L'Isle, et sœur de messire François-Nicolas Picou de L'Isle. N'ayant point d'enfants, il testa le 26 février 1761, et légua son immense fortune à Charles-Pierre de Brageloire, écuyer, sieur de Boisripeaux, son cousin.

3^o Jacques de Lartigue, né le 5 novembre 1702, inspecteur général

de la chirurgie de l'île de la Martinique, par brevet du roi Louis XV, enregistré au Conseil souverain de la Martinique le 3 mai 1768, épousa, le 13 mai 1728, Marie-Anne LE Gros, laquelle testa le 26 mars 1776. Jacques de Lartigue testa lui-même le 18 décembre 1768, et mourut sans enfants à la Martinique.

II. Demoiselle Jeanne de Lartigue, morte sans alliance le 26 janvier 1728.

- 3^o Bertrande de Lartigue, mariée à Jean de La Fite, de Mézin, où ils vivaient en 1595;
 4^o Bertrande I de Lartigue, épouse de Jean de Carrère, écuyer, deuxième consul de Mézin en 1607;
 5^o Bertrande II de Lartigue, alliée à Jean du Blanc, de Mézin, nommée dame trésorière de Notre-Dame de Mézin pour l'année 1599;
 6^o N... de Lartigue,)
 7^o N... de Lartigue, } demoiselles.
 8^o N... de Lartigue,)
 9^o N... de Lartigue,)

VIII. Noble Guy, *alias* Gaission DE LARTIGUE, II^e du nom, écuyer, consul de Mézin en 1576 et 1580, premier consul en 1596 et 1604, ne vivait plus en 1616. Il laissa d'une alliance inconnue :

IX. Noble Géraud DE LARTIGUE, écuyer, sieur de La Lanne, seigneur de Caplisse, avocat en Parlement, jurat de Mézin en 1644, premier consul le 1^{er} janvier 1648, acquit les fiefs de Caplisse des chanoines de Condom, le 28 janvier 1647 et le 2 juin 1649, et testa le 10 décembre 1644. Géraud de Lartigue était entré au service du Roi dans le corps du Génie et en qualité d'ingénieur; il secourut en cette qualité la ville de Bordeaux, assiégée par les Protestants. Ses services distingués lui méritèrent les bienfaits et la faveur de Louis XIII. Ce prince ayant égard à ces considérations, à l'extraction noble et ancienne et aux services de la famille de Lartigue, octroya à Géraud de Lartigue des lettres de relief de noblesse pour la dérogeance de son père, données à Chantilly le 20 mars 1654, à condition qu'il prouverait sa descendance de noble Pierre de Lartigue d'Éus, écuyer. En conséquence de ces lettres, la Cour des Aydes de Guienne, séant alors à Agen, ordonna une enquête des parents et autres personnes; elle eut lieu en Condomois, le 1^{er} juin 1654, devant Robert de Mellet de Fondelin, député et commissaire en cette partie, et Jean du Cugno, commis du greffe, par dix témoins, seigneurs, gentilshommes, capitaines, nobles et autres, tous âgés de 95 à 98 ans. La femme de Géraud de Lartigue, dont nous ne connaissons pas le nom, fut nommée par la jurade dame trésorière de l'hôpital de Mézin et pour faire la quête pour les pauvres, en 1647. Géraud de Lartigue en eut les enfants suivants :

- 1^o Jean-Jacques, dont l'article suit;
 2^o Jean de Lartigue, seigneur de Caplisse, prêtre, docteur en théologie et religieux prémontré, puis docteur de Sorbonne, historiographe de France et conseiller et pensionné du Roi au collège des Quatre-Nations, où il mourut après 1680. Il a publié des écrits profonds et renommés sous les titres suivants : *Politique des Conquérants*; *Immortalité*

*de l'âme; Flux et reflux de la mer; le Génie ou l'Esprit de la Rhétorique d'Ariste
Puissance hiérarchique dans l'Église; etc.*

- 3^o Bernard de Lartigue, gendarme de la garde du Roi, mort sans alliance;
 4^o Jean-Arnaud de Lartigue, tué avec son cousin Pierre de Lartigue de Bassabat, sur
 pont de Maubeuge. Il n'avait pas été marié.
 5^o Louis de Lartigue, marié à Gavarret, en Condomois, où il possédait des fiefs et
 directes, laissa de son mariage :
- A.* Joseph de Lartigue, seigneur d'Aignestoux, capitaine au régiment royal d'ar
 lerie, mort sans alliance;
B. Arnaud de Lartigue, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, li
 tenant de Roi de la ville et citadelle de Belfort, en Alsace, mort en 1698, laissa
 deux filles :
- a.* N... de Lartigue, chanoinesse au couvent noble de Maubeuge;
b. N... de Lartigue, épouse de N... de Frochon, comte de La Vergne, dont
 était veuve à Vezoul, en Franche-Comté, en 1749.

X. Noble Jean-Jacques DE LARTIGUE, écuyer, seigneur de Caplisse, nommé premier
 consul de Mézin le 4^{er} janvier 1644, épousa, avant 1645, demoiselle Françoise
 BARRAULT DE MAIGNAUD DE PARRON, laquelle fut nommée par la jurade, en 1645, da
 trésorière de l'hôpital de Mézin. Elle était proche parente de Jean Jaubert de Barra
 évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles et président des États en 1654, fils de M
 Jaubert de Barrault, seigneur de Parron, gentilhomme de la Chambre du Roi et
 ambassadeur en Espagne. De cette union :

- 1^o François-Annibal, dont l'article suit;
 2^o Anne de Lartigue, née le 10 novembre 1651, filleule de noble Léonard de Grenier, si
 de Caumalès;
 3^o Marguerite de Lartigue, mariée, par contrat du 21 février 1681, devant Castera, not
 royal à Mézin, à noble Pierre de Verdelin, seigneur d'Espeyroux, lieutenant colo
 d'infanterie, frère de messire Pierre de Verdelin, abbé de Rivet.

XI. Noble François-Annibal DE LARTIGUE, écuyer, né le 25 novembre 1647, fill
 de noble Annibal de Cannel, sieur de Bourlens, fut fait lieutenant de cavalerie dan
 régiment de Saint-Aignan, et ne vivait plus dès le 28 décembre 1717, de même
 son épouse Anne DE LA BOIRIE, qui l'avait rendu père de :

XII. Noble Arnaud-Gervais DE LARTIGUE, écuyer, capitaine dans le régiment Dan
 Infanterie, réformé en 1714, fut marié, par contrat du 28 décembre 1717 pa
 devant Lanusse, notaire royal à Mézin, avec demoiselle Marie DES CAMPS, fille
 Jacques des Camps, sieur de Cazaugrand et de Suzanne de Castaing. Il mourut, le
 octobre 1764, à l'âge d'environ 70 ans, et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Cl
 de l'église paroissiale de Mézin. Sa veuve testa le 4 mai 1765, et fut inhumée à c
 de Gervais de Lartigue, le 25 avril 1766. Voici les noms de leurs enfants :

- 1° Jacques de Lartigue, prêtre, docteur en théologie, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, à Mézin, puis prieur de Montaud et d'Eauze, né le 4 octobre 1718 ;
- 2° Noble Joseph de Lartigue, sieur d'Aignestoux, capitaine du régiment de Montboissier en 1749, assista aux guerres de Flandre qui eurent lieu de son temps, aux batailles de Raucoux, Fontenoy, Lawfeld, et aux sièges de Lille et Berg-op-Zoom. Joseph de Lartigue fut longtemps maire de Mézin ; il était né le 20 janvier 1722, et testa le 26 décembre 1788.
- 3° Noble Louis de Lartigue, écuyer, chevalier, capitaine au régiment de Montboissier, épousa, par contrat passé le 10 juillet 1759, devant Prudère, notaire royal à Mézin, demoiselle Marie DE LERM. Son testament fut ouvert le 16 avril 1784. Sa femme avait fait le sien le 30 novembre 1776.
- 4° Jean-Baptiste, qui a continué la descendance ;
- 5° Jeanne de Lartigue, née le 20 mai 1720, mariée à Jean de Malartice, sieur de Beuregard.

XIII. Noble Jean-Baptiste DE LARTIGUE, écuyer, sieur de Barès et de Huguet, né le 24 décembre 1730, lieutenant dans la compagnie de son frère aîné au régiment de Montboissier, assista aux mêmes campagnes. Il passa contrat de mariage, le 4 juillet 1772, devant Pugens, notaire royal à Condom, avec demoiselle Thérèse DE VERNEUIL, fille d'un conseiller garde-scel au présidial de Condom, et laissa de cette alliance :

- 1° Joseph, dont l'article suit ;
- 2° Jacques, chevalier de Lartigue, marié avec Agnès-Élisabeth GENOUS DE LA ROQUE DE BÉGUÉ, dont :
 Marie-Henriette de Lartigue, née en 1804, mariée à Mézin, par contrat du 6 avril 1822, avec Marc-Antoine de Barciot de La Busquette, lieutenant de cavalerie aux cheveu-légers de la Garde, membre de la Légion-d'Honneur, fils de feu Joseph-Guillaume de Barciot de La Busquette, ancien mousquetaire, et de dame Catherine de Redon.
- 3° Suzanne-Josèphe-Thérèse de Lartigue, née le 18 mai 1781, mariée à N... du Puy de Duhor.

XIV. Messire Joseph DE LARTIGUE, écuyer, né à Mézin le 49 avril 1773, épousa, le 6 août 1793, Marie-Rose BERGÈS. De cette union :

- 1° Jean-Auguste, dont l'article suit ;
- 2° Thérèse-Zélia de Lartigue, alliée à N... du Luc de Gibras.

XV. Noble, messire Jean-Auguste DE LARTIGUE, né le 22 juin 1794, maire de Mézin depuis 1840, est le chef des nom et armes de sa famille. Il a épousé, le 20 octobre 1849, après contrat passé devant Restat, notaire à Galapian, noble demoiselle Thérèse-Claire DE SANSAC, fille de Joseph de Sansac, ancien garde du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de feue dame Ursule de Sansac. De cette union :

- Noble Joseph-Alphonse de Lartigue, né le 23 mai 1824, marié à Agen, le 27 septembre 1853, à mademoiselle Marguerite-Ida-Élisabeth DE BOURROUSSE DE LA FORE, fille légitime

de Jacques-Samuel de Bourrousse de La Fore, écuyer, membre de la Légion-d'Honneur, ingénieur en chef en retraite, et de dame Eugénie-Juliette de Castera d'Artigues. De ce mariage :

Demoiselle Jeanne-Eugénie-Thérèse-Élisabeth de Lartigue, née le 8 août 1854.

BRANCHE DE LARTIGUE-CAZAUX, *actuellement* DU PETIT-GOALARD.

VI. Noble homme Jean DE LARTIGUE, écuyer, seigneur dudit lieu et de Basté, gendarme de la compagnie de M. le maréchal de Bellegarde, était le second fils de noble Jean-Bertrand de Lartigue, écuyer, damoiseau, seigneur d'Eoux, et de Marie de Roussannes de Montela. Il reçut, en 1532, une donation de noble Antoine d'Ingera, par acte passé devant Pallenet, notaire à Condom. Capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1540, il fut pourvu de l'état et charge de gentilhomme servant en la maison de la reine Marguerite de Navarre, par lettres patentes données au château d'Usson, le 7 octobre 1568, et prêta serment de cette charge entre les mains de M. du Bouzet, sieur de Marin, premier maître d'hôtel de la Reine. Il épousa : 1^o (selon Moréri) en 1540, N... DU BOUZET, fille du seigneur de Roquepine; 2^o par pactes accordés le 7 octobre 1574, noble demoiselle Jeanne DE PATRAS, fille de feu noble Jean de Patras, seigneur de Lorensan et de demoiselle Marguerite du Cos. De ce second mariage sont provenus :

- 1^o Bernard, dont l'article suit;
- 2^o Marguerite de Lartigue, seconde femme de noble Amanieu de Carrère, sieur du Jaulin;
- 3^o Charlotte de Lartigue, épouse de noble Arnaud de Noaillan, lequel décéda avant le 6 mai 1641;
- 4^o Magdeleine de Lartigue, qui ne vivait plus le 13 mai 1629.

VII. Noble Bernard DE LARTIGUE, écuyer, seigneur dudit lieu, Cazaux, Basté, Le Hillet, assista aux États du Condomois, comme député de la Noblesse, le 26 mai 1610. Le 4 juin 1625, le duc d'Épernon, pour lors à Agen, lui écrivit que le Roi l'ayant commandé de s'acheminer en diligence vers Montauban, pour s'opposer aux desseins des ennemis rebelles à Sa Majesté, il le pria de le venir joindre avec le meilleur équipage qu'il pourrait. Bernard de Lartigue avait été nommé premier consul de Mézin, le 4^{er} janvier de la même année. Selon quittance du 22 mai 1620, il fut cotisé avec les gentilshommes de la sénéchaussée de Condom pour la subsistance du sieur Meilhan, député de la Noblesse aux États. Il avait épousé, par contrat passé le 2 mai 1610, au château de La Garière, près le lieu de Mansouville, sénéchaussée d'Armagnac, devant du Mas, notaire royal, noble demoiselle Magdeleine DU GOUR, fille de noble Jean III du Gout, écuyer, seigneur de Bressure, capitaine de la ville et du château de Penne, en Agenois, et de noble demoiselle Françoise d'Escoutte. De ce mariage :

- 1° Jean-Charles de Lartigue, dont l'article suit;
 2° Pierre, auteur de la branche des barons DE GOUVERTS, qui sera rapportée plus bas.

VIII. Noble Jean-Charles DE LARTIGUE, écuyer, seigneur de Cazaux, Le Hillet, Le Courregeot, Basté, Le Petit-Goalard, institué héritier particulier par le testament de son père, eut acte le 4 mai 1667, selon jugement rendu à Agen, par Pellot, intendant de Guienne, de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse, lequel jugement, signé PELLOTT, ordonna qu'il serait inscrit dans le catalogue des nobles. Le 8 octobre suivant, Jean-Charles de Lartigue exhiba ses titres de noblesse devant Pierre du Puy, conseiller et procureur de Sa Majesté au siège présidial de Condom, commissaire subdélégué par Monseigneur de Pellot, intendant en Guienne, pour la vérification des titres. Il résulte du procès-verbal qui fut dressé à cette occasion, que le produisant portait pour armes : *De gueules, au lion d'or*; qu'il avait servi pendant treize années de sa jeunesse dans le régiment des Gardes, puis dans la compagnie des gendarmes de M. La Croix, et aussi dans la compagnie de cavalerie de M. de Marin, dont il avait eu le commandement; qu'il avait été chargé, en qualité de gentilhomme et commandant d'une brigade de cette compagnie, de faire exécuter les ordres de la contribution à la cotisation faite sur la ville et juridiction de Mézin, pour la subsistance des troupes; que sa qualité de noble lui ayant été contestée par le nommé Bétus, bourgeois de la ville de Mézin, il obtint une sentence rendue par le sénéchal de Condom, le 2 juin 1646, confirmée par arrêt rendu contradictoirement avec M. le Procureur Général du Roi, par le Parlement de Bordeaux, en date du 8 octobre 1751; que le 29 juin 1650 et le 2 juillet 1651, le lieutenant général de Condom lui avait écrit deux lettres l'engageant à se tenir prêt pour aller servir le Roi et assister à l'assemblée des États; enfin, que sur le vu de ces titres et d'autres, le sieur Pierre du Puy lui ayant donné acte de leur représentation, ordonna qu'il serait inscrit dans le catalogue des nobles, suivant l'arrêt du conseil du 22 mars 1666 (*Certificat de M. de Sourdis, lieutenant général des armées du Roi, signé et scellé du 14 août 1639; Certificat de M. de Marin; lettre de M. le maréchal de Gramont; Sentence du sénéchal de Condom, en parch., signée BOIRIE, commis du greffier; Arrêt du Parlement, en parch., signé SUAU; Lettres signées DES CANAULX, lieutenant général; Arrêt de maintenue de noblesse, copie en papier*). Jean-Charles de Lartigue avait épousé, par contrat passé devant La Mothe, notaire, le 21 octobre 1645, demoiselle Charlotte DE NOAILLAN (*Insinuation au sénéchal de Condom, le 16 février 1644; Procuration de sa mère Magdeleine du Gout, veuve de noble Bernard de Lartigue, portant donation de la moitié de ses biens à un des enfants qui naîtront dudit mariage*), fille de noble François de Noailan, coseigneur de Villeneuve et seigneur de Cousso, et de feu noble N... de Verduzan de Saint-Cricq. — Moréri et La Chesnaye des Bois ont avancé, par erreur, qu'il n'était provenu que deux fils de ce mariage, tandis que le testament de Jean-Charles de Lartigue, fait le 28 mai 1678, et un procès-verbal de Bertrand du Puy, conseiller du

Roi, lieutenant civil et criminel en l'Élection de Condomois et Bazadois, portent le nombre à quinze :

1^o Noble François I de Lartigue, écuyer, sieur du Petit-Goalard et du Courregeot, servit comme cadet pendant cinq ans au régiment de la Marine, et fut ensuite mousquetaire du Roi. Il fit partie de la convocation du ban de la Noblesse, comme l'exprime un certificat du maréchal d'Albret, en date du 5 juillet 1674. François de Lartigue laissa de son mariage avec demoiselle Françoise DU BERNET DE GARROS :

Noble Jean de Lartigue, écuyer, seigneur du Petit-Goalard, du Courregeot et de Loreyt, né le 8 décembre 1677, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, avec son oncle Charles de Lartigue, par jugement de Bazin de Bezons, intendant de la Généralité de Bordeaux, du 27 mars 1699. Il mourut le 21 juin 1737, et laissa de son mariage avec noble demoiselle Marie DU BERNET DE MAZÈRES, sa cousine germaine :

- a. Françoise de Lartigue, dame du Courregeot, mariée au chevalier du Bernet, son oncle;
- b. Victoire de Lartigue, épouse de N... Duvrot de Capdurore;
- c. Marie-Anne de Lartigue, morte sans alliance.

2^o Charles, dont l'article suivra;

3^o François II de Lartigue, lieutenant au régiment de la Marine en 1680, mort sans alliance;

4^o Bernard de Lartigue, volontaire au régiment d'Auvergne, non marié;

5^o Jean-Paul I de Lartigue, vivant le 30 septembre 1695, et non marié;

6^o Noble Pierre de Lartigue, écuyer, lieutenant au régiment de la Marche, puis maréchal des logis de la Mestre de camp du régiment de Varennes en 1693, épousa, le 20 janvier 1698, noble demoiselle Marie DE MÉLIGNAN. De ce mariage :

- A. Robert de Lartigue, sieur du Courregeot,
- B. Louis de Lartigue, baptisé le 14 février 1700, } morts sans alliance;

7^o Georges de Lartigue, vivant le 28 mai 1678;

8^o Jean de Lartigue, lieutenant, tué à l'armée d'Italie;

9^o Blaise de Lartigue, lieutenant au régiment de la Marche en 1699;

10^o Fritz de Lartigue, volontaire au régiment d'Auvergne en 1695, mort sans alliance;

11^o Jean-Paul II de Lartigue, sieur du Hau, lieutenant au régiment d'Auvergne, marié à N... DAYDIER DE BÉTOULIN, dont :

Noble Charles de Lartigue, sieur du Hau, né en 1696, servit pendant dix-huit ans comme volontaire dans les régiments de Rivière, de Gensac et de Flandre. Ses blessures l'ayant forcé à quitter l'armée, il épousa : 1^o le 11 octobre 1735, N... DU PUY DE MAULMONT; 2^o en 1740, demoiselle Marie BAJOLLE. Du premier lit, cinq filles et un fils :

- a. N... de Lartigue,
 - b. N... de Lartigue,
 - c. N... de Lartigue,
 - d. N... de Lartigue,
 - e. N... de Lartigue,
- } dont on ignore le sort;

f. Noble Joseph de Lartigue, sieur du Hau, capitaine au régiment de Bourgogne. Les blessures qu'il avait reçues au siège de Louisbourg l'ayant contraint de

se retirer du service, il épousa demoiselle Thérèse DE LA GARDE, et mourut sans enfants au mois d'avril 1803.

Du second lit :

- g. Marie-Charlotte de Lartigue, }
 h. Sirène de Lartigue, } mortes sans alliance;
 i. Louise de Lartigue, }
 j. Marie de Lartigue, morte religieuse de Sainte-Ursule, au Vilar;
 k. Gabriel de Lartigue, né le 1^{er} mai 1750, prêtre bénéficiaire de l'église cathédrale de Condom;
 l. André de Lartigue, né le 8 novembre 1755, prêtre, mort curé de La Mothe-Bardigues, dans l'ancien diocèse de Lectoure, le 28 octobre 1846.

- 12^o Marie-Paule de Lartigue, décédée sans alliance;
 13^o Françoise de Lartigue, vivante le 30 septembre 1695;
 14^o Isabeau de Lartigue, non mariée;
 15^o Magdeleine de Lartigue, épouse de Mathieu du Barry, sieur de La Salle, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons.

IX. Noble Charles DE LARTIGUE, écuyer, seigneur du Petit-Goalard, prit possession de cette terre, après la mort, sans enfants mâles, de Jean de Lartigue, son neveu, en vertu de la substitution portée dans le testament de sa mère. Il servit dix ans volontaire dans le régiment de Flandres; fut maintenu dans sa noblesse par Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux, le 27 mars 1699, et épousa : 1^o demoiselle Marie-Adrienne DONSENOB; 2^o le 25 juin 1698, noble demoiselle Marie-Anne DE NOAILLAN, sa cousine germaine. Du premier lit :

- 1^o Noble François I de Lartigue, écuyer, sieur du Petit-Goalard, épousa, selon contrat du 11 novembre 1715, Marie DE NOAILLAN, sa cousine germaine, et mourut sans enfants le 26 avril 1753;
 2^o Pierre de Lartigue, sieur de La Prade, lieutenant au régiment de la Marche, épousa, selon contrat du 20 juillet 1717, demoiselle Marie POMADÈRE, dont :
 Noble François de Lartigue, né le 18 avril 1723, mort jeune.
 3^o Jean de Lartigue, né le 2 décembre 1680, lieutenant au régiment de la Marche, mort sans alliance le 10 novembre 1718, au Puy-Saint-André, près Briançon, diocèse d'Embrun.

Du second lit :

- 4^o François II, qui a continué la postérité;
 5^o Marie de Lartigue, morte sans alliance, après avoir institué héritier Joseph du Bernet, écuyer, son cousin;
 6^o Jeanne de Lartigue, née le 12 novembre 1707, filleule de noble Arnaud Coulomé de Liron, épousa le sieur Fomblan;
 7^o Thérèse de Lartigue, mariée au sieur de Barrat.

X. Noble François DE LARTIGUE, écuyer, sieur du Petit-Goalard, épousa, par acte

du 7 janvier 1755, demoiselle **Françoise d'ARODES DU TOURONNA**, fille de noble Gabriel d'Arodes du Touronna, conseiller du Roi, son juge et magistrat civil et criminel de la ville de Mézin, et de dame Jeanne de La Fitte, sœur de Catherine de La Fitte, épouse de Jean Gerbous, sieur de Larnau, ancien maire de la ville de Mézin. De ce mariage :

- 1° Jean de Lartigue, né le 18 août 1736, mort jeune;
- 2° André, qui continue la descendance.

XI. Noble André DE LARTIGUE, écuyer, sieur du Petit-Goalard, né le 10 mars 1759, épousa, par contrat du 9 mai 1757, demoiselle **Marie DES CAMPS DE LA GRAULA**, fille de feu Jacques des Camps de La Graula, ancien officier d'infanterie, et de demoiselle Anne de Saint-Marc. De cette union :

- 1° André de Lartigue, né le 24 février 1758, prêtre et chanoine, mort à Réau en 1803;
- 2° Gabriel-Édouard, qui continue la postérité;
- 3° Jean-Baptiste de Lartigue, né le 26 novembre 1763, mort sans postérité;
- 4° Marie de Lartigue, née en 1768, morte le 24 novembre 1776.

XII. Noble Gabriel-Édouard DE LARTIGUE, écuyer, sieur du Petit-Goalard, né en 1760, servit plusieurs années en qualité de volontaire sous le règne de Louis XVI, et se maria avec demoiselle **Antoinette DE YRIARTF**, dont il eut un fils et quatre filles, qui se sont toutes mariées, savoir :

- 1° Vincent, dont l'article suit;
- 2° Magdeleine de Lartigue;
- 3° Agathe de Lartigue;
- 4° Adélaïde de Lartigue;
- 5° Joséphine de Lartigue.

XIII. Noble Vincent DE LARTIGUE, écuyer, sieur du Petit-Goalard, né le 1^{er} mai 1794, entra comme volontaire dans l'artillerie le 24 octobre 1810; fit la campagne de 1812, en Espagne; fut fait prisonnier de guerre le 14 août de la même année, et envoyé sur les pontons d'Angleterre. Remis en liberté le 8 juin 1814, il fut congédié le 6 octobre 1815, et épousa, le 25 février 1824, demoiselle **Julie Olympe DE LABAT DE CIVRAC**. De ce mariage :

- 1° Édouard I de Lartigue, mort sans alliance le 21 septembre 1852, à l'âge de 28 ans;
- 2° Joseph de Lartigue, mort en bas âge;
- 3° Édouard II de Lartigue, mort le 22 février 1856, à l'âge de 19 ans;
- 4° Désirée de Lartigue, épouse de M. Philip, morte le 12 octobre 1857.

NOTA. — Noble Guillaume-Joseph de Lartigue de Cazaux, président au Parlement de Bordeaux, épousa, le 18 octobre 1780, demoiselle Marguerite-Thérèse-Fortunée DE TAILLEFER, fille de Henry-Jacques de Taillefer, chevalier, seigneur, marquis de Barrière et de Vergt, comte de Roussille, et de Suzanne-Thérèse d'Arnot de Frugie de La Roque.

BRANCHE DE LARTIGUE, BARONS DE GOUEYTES.

VIII. Noble Pierre DE LARTIGUE, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège présidial et sénéchaussée de Condom, deuxième fils de noble Bernard de Lartigue, écuyer, seigneur de Lartigue et de Cazaux, et de Magdeleine du Gout, fut institué héritier universel par le testament de son père. Durant la première recherche de la noblesse, il était subdélégué à Condom de M. Pellet, intendant de Guienne. Il épousa, par contrat accordé le 8 septembre 1656, sous l'assistance de noble Jean-Charles de Lartigue, son frère, demoiselle Marie DE PERRICOT, fille de M^r M^e Pierre Perricot, conseiller du Roi, lieutenant criminel au siège de Condom, et de demoiselle Marie de Tochebas (*acte devant DE BATZ, notaire royal à Condom*). De ce mariage provinrent une fille et quatre fils, trois desquels ont formé divers rameaux que nous allons déduire ci-après, savoir :

1^o Messire Jean de Lartigue, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège de Condom, marié, par articles sous seings privés arrêtés au mois d'août 1672, avec demoiselle Marie DU CAUZÉ, fille de noble Hérard du Cauzé, seigneur de Nazelles, et de demoiselle Marie de Mellet, sa femme. Ces articles furent reconnus par les parties le 19 avril 1673, devant Corne, notaire royal à Condom. Jean de Lartigue fit registrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, à Condom, comme le constate un certificat signé d'HOZIER, délivré à Paris le 15 avril 1698. De ce mariage :

A. Érad de Lartigue, sieur de Cahuzac, conseiller du Roi, premier président au siège présidial de Condom, épousa, par articles accordés le 13 avril 1711, demoiselle Ursule DE BERGUE D'ESCALUP, fille de feu noble Jean de Bergue d'Escalup, écuyer, et de dame Catherine de Licterie. Le contrat fut passé devant Le Moine, notaire royal à Bordeaux, en présence de nobles Joseph-Marie, Antoine et Pierre de Lartigue, oncles paternels du futur; noble François de Lartigue, écuyer, seigneur du Petit-Goalard, et noble Pierre de Lartigue, écuyer, seigneur du Courregeot, ses cousins germains. Les futurs époux reçurent la bénédiction nuptiale le 23 avril 1711, par les mains de Monseigneur l'Évêque de Condom (*Extrait des registres des mariages de l'église paroissiale de Saint-Morillon, diocèse de Bordeaux, délivré le 7 mai 1711 par le sieur FLAHAUT, curé de Saint-Morillon*). De ce mariage :

Messire Jean de Lartigue de Cahuzac, écuyer, conseiller du Roi, président au siège présidial et sénéchal de Condom, épousa, par contrat de mariage accordé le 13 septembre 1741, au château de Terraube, sénéchaussée de Condom, devant La Capère, notaire royal, noble demoiselle Angélique-Olive DE MONTLEZUN DE SAINT-PESSERRE, fille de feu messire François de Montlezun de Saint-Pesserre, seigneur dudit lieu, et de dame Jeanne-Marie de Narbonne. Il fit son testament olographe le 28 décembre 1751, et voulut, par cet acte, être inhumé dans la sépulture ordinaire de sa famille; déclara avoir eu de son mariage un fils et deux filles, et institua ses héritières universelles la dame de Bergue d'Escalup, sa mère, et ladite dame de Montlezun, sa femme. Ce testament, signé LARTIGUE, *testateur*, fut suscrit le même jour, par acte passé devant La Capère, notaire royal à Condom, et fut ouvert par ledit La Capère, notaire, le 26 juin

1752, à la requête de ladite dame Angélique-Olive de Montlezun de Saint-Pesserre, alors veuve dudit messire Jean de Lartigue, écuyer. Dudit mariage :

I. François-Saturnin de Lartigue, écuyer, né le 15 novembre 1747, ondoyé le même jour, reçut le supplément des cérémonies du baptême le 19 même mois (*Extrait des registres baptistaires de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Condom, délivré le 1^{er} novembre 1765 par le sieur DU LÉON, archiprêtre de Condom, et légalisé*). Le 2 juin 1767, il obtint de Louis-Pierre d'Hozier, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, juge d'armes de la Noblesse de France, un certificat constatant qu'en conséquence des titres énoncés ci-dessus à partir de 1571, ledit François de Lartigue, qui avait pour armes : *de gueules, au lion d'or*, était en droit de jouir de tous les honneurs, prérogatives et avantages réservés à l'ancienne Noblesse du Royaume (*signé d'Hozier*). Il mourut jeune et sans postérité.

II. Ursule de Lartigue;

III. Marie-Ursule de Lartigue, mariée à noble N... de Patras de Campaigno, auquel elle porta les biens de sa branche.

B. Marie de Lartigue, épouse, en 1699, de messire Bernard de Faudoas, baron de Serillac, seigneur de La Sauvetat, Martel et Auge.

2^o Noble Antoine de Lartigue, écuyer, seigneur d'Arnès, capitaine au régiment de La Frette, assista, le 13 avril 1711, au contrat de mariage d'Érard de Lartigue, sieur de Cahuzac, son neveu. Il épousa, par articles sous seings privés, le 22 janvier 1680, demoiselle Hilaire du Lin, fille de noble Guy du Lin, sieur de Bellegarde, et de Marguerite de La Barthe, dame d'Arnès. Ces articles furent reconnus par les parties le 30 novembre suivant, par acte passé devant Gailhan, notaire royal d'Aubiet. Par ordonnance rendue le 30 janvier 1698 par M. Samson, intendant de justice, police et finances en la Généralité de Montauban, sur le vu des titres représentés, et spécialement du jugement de M. Pellot, intendant de Guienne, du 4 mai 1667, Antoine de Lartigue fut maintenu en la possession de la qualité de noble. Cette ordonnance porte qu'Antoine de Lartigue et ses enfants nés et à naître en légitime mariage jouiront des honneurs, prérogatives et privilèges dont jouissaient les gentilshommes du Royaume, à l'effet de quoi ils seraient pareillement inscrits sur le Catalogue des Nobles (*signé SAMSON*). Antoine de Lartigue épousa en secondes noces, dans l'année 1700, demoiselle Hippolyte d'ISALQUIER, fille unique de noble Simon d'Isalguier, seigneur de Mérenvielle, et de demoiselle Jeanne de Chambon. Du premier lit :

A. Messire François de Lartigue, écuyer, seigneur d'Arnès et de Saint-Orens, baptisé dans l'église d'Arnès, annexe de Lillette, le 18 septembre 1681, épousa, par articles sous seings privés, le 12 juillet 1709, au château de Saint-Orens, près Gimont, demoiselle Jeanne d'ASTUGUE, fille de noble Paul d'Astugue, seigneur de Saint-Orens, et de Marie de Madronnet. De ce mariage :

a. Messire Augustin de Lartigue, écuyer, seigneur d'Arnès, gendarme de la garde du Roi, marié, par contrat passé devant Cabanis, notaire royal de Gimont, en 1742, à demoiselle N... DE LA GRAVÈRE, fille de noble Jean de La Gravère, seigneur du Colomé, et de demoiselle Marie de Sudria. De cette union :

I. Messire Pierre-François de Lartigue, seigneur d'Arnès, écuyer, né en 1750, officier de cavalerie au service de S. M. le roi d'Espagne, puis

- capitaine au régiment de Monsieur-Infanterie, et chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance à Gimont, le 25 mai 1833, à 83 ans;
- II. Jean-François de Lartigue d'Arnès, lieutenant d'infanterie, porté sur la liste des Émigrés pendant la Révolution, est mort sans alliance à Peyrelongue, près Toujet, en Armagnac, le 2 août 1809, âgé de 59 ans;
- III. Thérèse de Lartigue d'Arnès, religieuse, morte à Gimont, où elle s'était retirée après avoir été contrainte de quitter le cloître, au moment de la Révolution;
- IV. Jeanne de Lartigue d'Arnès, née le 14 février 1761, morte en bas âge;
- b. Messire Pierre de Lartigue d'Arnès, seigneur de Saint-Orens, co-seigneur de Saint-Laurent-des-Religieuses, né au château de Saint-Orens le 29 mars 1714, capitaine au régiment du Vexin, pensionné du Roi, chevalier de Saint-Louis, puis capitaine des Grenadiers-Royaux, épousa, le 28 février 1747, demoiselle Marie-Joseph de La Tour, fille de messire Dominique de La Tour, seigneur en partie de Saint-Laurent-des-Religieuses, de Lartigue et de La Coutère, et de dame Henriette de La Fage. De cette union :
- I. Messire Dominique de Lartigue d'Arnès, seigneur de Saint-Orens, co-seigneur de Saint-Laurent-des-Religieuses, né le 29 juillet 1749, fit ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, et obtint à cet effet un certificat de d'Hozier, le 16 juillet 1760. Devenu capitaine au régiment des Dragons du Roi, il épousa, le 2 juillet 1807, Jacqueline-Marguerite de Barège, fille de messire Jean-François de Barège, seigneur de Lutilhous, Caharet, Esbararts, Le Verger et La Part, et de dame Georgette de Binos de Guran. Il mourut le 13 février 1823, et laissa de son dit mariage :
- 1^o Marie-Louise-Aimée de Lartigue d'Arnès de La Coutère, née le 23 avril 1808, mariée, le 8 avril 1829, à Valentin Dougnac de Saint-Martin, capitaine au 2^e régiment d'infanterie légère, décoré de la Légion-d'Honneur, dont :
- Marie-Caroline-Henriette Dougnac de Saint-Martin;
Cécile-Marguerite-Alphonsine Dougnac de Saint-Martin;
Georges-Jules Dougnac de Saint-Martin, sous-lieutenant au 6^e hussards;
Henry-Louis Dougnac de Saint-Martin, sous-lieutenant au 28^e de ligne;
Thérèse-Marie-Georgette Dougnac de Saint-Martin;
Louise-Marie-Henriette Dougnac de Saint-Martin;
- 2^o Adèle-Henriette de Lartigue d'Arnès de La Coutère, née le 24 avril 1810, mariée, le 25 septembre 1827, à Jean-Louis-Alphonse d'Orcival de Peyrelongue, dont :
- Louise-Henriette d'Orcival, mariée, le 21 avril 1852, à Édouard de Saremejane, capitaine au 6^e hussards;
Joseph-Jean d'Orcival;
Augustine-Louise d'Orcival, mariée, le 19 juin 1855, à Louis-Joseph d'Orcival de Peyrelongue, son cousin;
Henry-Maxime d'Orcival;
- II. Messire Noël-Pierre-Henry de Lartigue d'Arnès, né le 24 décembre

1763, prêtre, émigra en Espagne, fut nommé, à sa rentrée en France, curé de Salerm, et y mourut en 1838 ;

III. Messire Louis-Dominique de Lartigue d'Arnès, prêtre, prébendier du chapitre de Lombèz, émigra aussi en Espagne, et à sa rentrée en France fut nommé curé de Montpezat, où il mourut au mois de janvier 1836 ;

IV. Toinette-Josèphe-Henriette de Lartigue d'Arnès, née le 3 décembre 1751 ;

V. Toinette-Magdeleine-Bernarde de Lartigue d'Arnès, née le 13 février 1753, morte religieuse professe du couvent noble de Longages ;

VI. Anne-Louise-Josèphe de Lartigue d'Arnès, née le 18 mars 1757, religieuse professe du couvent du Paradis, morte au château de La Coutère, le 16 avril 1847 ;

VII. Magdeleine-Julie de Lartigue d'Arnès, née le 6 février 1765, morte le 16 du même mois.

c. Elisabeth-Isambeau de Lartigue d'Arnès, épouse de Jean-Baptiste de Vinter d'Avezan, seigneur de Francs ;

d. Calixte de Lartigue d'Arnès, vivante en 1734, décédée sans alliance ;

B. Jean I de Lartigue, sieur de Bellegarde, mort jeune et sans postérité ;

C. Antoine de Lartigue, prêtre et chanoine de l'église collégiale du Mas-d'Agenois ;

D. Jean II de Lartigue, prêtre, curé de Saint-Pé et de Montlezun ;

E. Joseph de Lartigue, sieur de La Barthe, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Picardie, mort sans alliance.

Du second mariage d'Antoine de Lartigue avec Hippolyte d'Izalguier sont provenus :

F. Noble Guy de Lartigue, écuyer, seigneur de Mérenvielle, marié, le 17 mai 1729, à demoiselle Henriette-Marthe de Ruble, fille de noble Nicolas-Joseph de Ruble, sieur de La Cour, et de demoiselle Henriette-Marthe de Cirol. Il testa le 22 janvier 1756, nomma sa seconde femme, dame Marguerite de Saint-Salvy, et mourut le 4 février 1756, laissant de son premier mariage :

a. Messire Henry-François de Lartigue, écuyer, seigneur de Mérenvielle, épousa, le 5 février 1760, Marie-Françoise-Sylvie TARDY DE MONTRAVEL DE GRANDPRÉ, fille de feu messire François Tardy de Montravel de Grandpré, commandant d'un bataillon du régiment de Turenne, chevalier de Saint-Louis, et de feue Marie-Anne de Godefroy. Il est mort à Mérenvielle le 9 septembre 1814, âgé de 84 ans, et a laissé de sondit mariage :

I. Messire Joseph-Henry-Hippolyte de Lartigue, seigneur de Mérenvielle, né le 1^{er} décembre 1760, mort à Paris sans alliance, après avoir vendu ses biens, vers 1814 ;

II. Pierre-Antoine-Marie de Lartigue de Mérenvielle, né le 5 décembre 1763, fit ses preuves de noblesse pour le grade de sous-lieutenant en 1785, et fut nommé cadet gentilhomme dans le régiment de Beaujolois. Il est mort à Toulouse le 29 octobre 1842, âgé de 80 ans, avec le grade de chef de bataillon réformé et la dignité de membre de la Légion-d'Honneur, veuf, sans enfants, de Jeanne-Geneviève SAPÈNE.

b. Pierre de Lartigue de Mérenvielle, dit le Chevalier de Mérenvielle, né le 20 mai 1733, capitaine au régiment de Beaujolois, chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance ;

c. Hippolyte-Marie de Lartigue de Mérenvielle, mariée, le 17 décembre 1767, à messire Jacques-François de Bernard, lieutenant au régiment d'Alsace, née le 20 juin 1730 ;

d. Jeanne-Josèphe de Lartigue de Mérenvielle, née le 18 avril 1734, morte avant le 22 janvier 1756, date du testament de son père.

G. Jeanne de Lartigue, épouse de N... Bouat, docteur en médecine.

3^o Pierre, qui continue la descendance ;

4^o Joseph-Marie de Lartigue, prêtre, docteur en théologie, chanoine, archiprêtre de la ville du Mas-d'Agenois ;

5^o N... de Lartigue, épouse de noble Paul de Goyon, sieur de Verduzan, conseiller du Roi au présidial de Condom.

IX. Noble Pierre DE LARTIGUE, écuyer, seigneur de Montbernard et de Solanserre, habitant de la paroisse de Saint-Pierre de Condom, aide-major au régiment de Pelleport, épousa : 1^o sous l'assistance de noble-Antoine de Lartigue, seigneur d'Arnès, son frère, par contrat passé le 17 juillet 1699, devant Théaux, notaire royal, et insinué au sénéchal de Bigorre, le 14 novembre suivant, demoiselle Thérèse DE CARRÈRE ; 2^o par articles sous seings privés, arrêtés le 14 juillet 1702, au château de Solanserre, diocèse et comté de Comminges, sénéchaussée de Toulouse, demoiselle Louise DE SOLANSERRE, fille légitime de noble François de Solanserre, seigneur dudit lieu et de Montbernard, et de dame Marguerite d'Oufroy. Les futurs époux reçurent la bénédiction nuptiale dans la chapelle de Notre-Dame de Solanserre, le 28 septembre 1702, en présence de : noble François de Solanserre, seigneur dudit lieu, père de l'épouse ; noble Bernard de Marceillan de Saint-Pastou, neveu ; noble Melchior de Pontchevron, seigneur de Figas, etc. (*Extrait des registres de mariages de l'église paroissiale de Montbernard, diocèse de Comminges, délivré le 29 janvier 1721, par le sieur DE LISLE, curé de Montbernard ; légalisé le 1^{er} février suivant par Jean PALISSARD, commissaire du Roi, son magistrat en la judicature de Comminges, siège de l'Île en Dodon*). Pierre de Lartigue fut maintenu dans sa noblesse de race par jugement rendu à Montauban, le 26 juin 1715, par M. Laugeois, intendant et commissaire subdélégué (*signé LAUGEOIS*). Il eut de son second mariage :

1^o Jean-Bernard, dont l'article suivra ;

2^o Marguerite-Françoise de Lartigue, jumelle du précédent, née et morte le 30 juillet 1703.

X. Noble, messire Jean-Bernard DE LARTIGUE, écuyer, seigneur de Solanserre, Montbernard, Escavagnous, Larouzet, Aspet et autres places, baron de Goueytes, capitaine de cavalerie, habitant de la paroisse de Saint-Laurent, naquit le 30 juillet 1705, fut baptisé le lendemain, et tenu sur les fonts par noble Bernard de Marceillan-Saint-Pastou et dame Marguerite de Solanserre, mère du même sieur de Saint-Pastou, seigneur de Boussas, en Armagnac (*Extrait des registres de baptêmes de l'église paroissiale de Montbernard, diocèse de Comminges, délivré le 29 janvier 1721, par*

le sieur DE LISLE, curé de Montbernard; légalisé le 1^{er} février de la même année par Jean PALISSARD, conseiller du Roi, son magistrat en la judicature de Comminges, siège de l'Isle en Dodon). Le 6 mars 1721, le sénéchal de la ville de Toulouse donna commission au premier huissier, sergent royal, ou autre sur ce requis, de faire tous exploits nécessaires relatifs à l'instance pendante en la sénéchaussée entre noble Pierre de Lartigue, seigneur du lieu de Montbernard, père légitime et administrateur de noble Jean-Bernard de Lartigue, seigneur de Solanserre et donataire contractuel de noble François de Solanserre et de dame Marguerite d'Oufroy, — et dame Isabeau de Péguilhan, héritière des biens de feu demoiselle Marguerite d'Orbessan, assignée et défailante (*signé TRÉMOULET.*) Jean Bernard de Lartigue épousa : 1^o en janvier 1751, demoiselle Jeanne-Pétronille DE BOUFFART; 2^o le 12 février 1756, demoiselle Marie-Françoise DE HUNAUD DE LANTA, de la paroisse de Montesquieu-Volvestre, diocèse de Rieux, fille et héritière de messire Jean-François de Hunaud, baron de Goueytes, seigneur d'Escavagnous, Larouzet, Aspet et autres places; en présence de messire François de Lartigue d'Arnès, seigneur d'Arnès et de Saint-Orens, et Jean de Hunaud, seigneur de Goueytes et d'Escavagnous (*Extrait des registres de mariages de l'église paroissiale de Saint-Laurent-sur-Sare, diocèse de Comminges, signé TAFFET, curé de ladite paroisse de Saint-Laurent, et légalisé*). Du premier lit :

- 1^o Jeanne-Pétronille de Lartigue, née à Solanserre, baptisée à Montbernard le 8 février 1733; elle est morte sans alliance.

Du second lit :

- 2^o N... de Lartigue, né et mort le 26 mars 1737;
 3^o Joseph-François, dont l'article suivra;
 4^o Messire Gaston-Jean-Baptiste-Catherine-Henry, chevalier de Lartigue, né le 4 juillet 1739; garde du corps du roi Louis XVI; il fut blessé à la journée du 10 août; il se retira à Montbernard, d'où il émigra en Espagne, et mourut en émigration sans alliance;
 5^o Charles de Lartigue, sieur de Solanserre, né le 15 avril 1744, marié, le 24 novembre 1785, à Jeanne-Severine SORTRUM, dont :
 Jean-Joseph de Lartigue, né le 12 octobre 1787, élève de l'École militaire, entra dans l'artillerie, devint capitaine et membre de la Légion-d'Honneur. Il est mort à Toulouse le 20 janvier 1850, et avait épousé, à Saint-Omer, le 12 avril 1826, Françoise-Claire DUCROQ, dont :
 Amélie-Joséphine-Françoise de Lartigue, morte à Toulouse, sans alliance, le 3 janvier 1852;
 6^o Jean-François de Lartigue, né à Montbernard en 1751, mort jeune;
 7^o Jeanne-Louise-Magdeleine de Lartigue, née à Montbernard le 24 octobre 1745, mariée à messire Jean-Mathieu D'ANSIN, seigneur de Jeseaux, dans la vallée d'Aure; morte sans enfants;
 8^o Thérèse-Jeanne-Françoise de Lartigue, née à Montbernard le 7 novembre 1746, religieuse au couvent noble de Longages.

XI. Noble, messire Joseph-François, *aliàs* François-Joseph DE LARTIGUE, seigneur

de Montbernard, Aspet, Le Castera, Aubiac, baron de Goueytes et autres places, né le 25 juin 1758, capitaine au régiment de la Couronne-Infanterie, fit les campagnes de la guerre de sept ans, et se retira à Goueytes après la paix. Comme seigneur du Castera, il signa les délibérations des États de Foix, le 29 novembre 1774. Maire de Montesquieu-Volvestre de 1775 à 1787, il donna sa démission à cette dernière date; Joseph-François de Lartigue devint ensuite commandant des gardes nationales avec le grade de colonel. Il fut dénoncé comme noble et aristocrate en 1792, et se retira à Toulouse, où il demeura caché pendant deux ans. Il mourut en 1794, peu après être rentré dans son domaine de Goueytes. M. de Lartigue avait épousé, par contrat accordé le 6 août 1766, demoiselle Jeanne-Marie-Élisabeth DE COURDURIER, fille de noble, messire Jean-Baptiste de Courdurier, seigneur de Campagne, Sabarat et Clermont, avocat au Parlement de Toulouse, et de feu dame Marie-Magdeleine d'Amieux, dame de Montbrun et de Méricou. De ce mariage sont provenus :

1^o Jean-Joseph-François-Bernard de Lartigue de Goueytes, né le 24 février 1767, fit ses preuves de noblesse pour être admis à l'École royale militaire, selon certificat de d'Hozier, du 9 septembre 1777, et fut lieutenant d'infanterie au régiment de Picardie. Il épousa, le 3 mai 1806, demoiselle Christine DOMINGON DE LASSUS, et à la deuxième Restauration (1815), fut nommé commandant des gardes nationales de Montesquieu-Volvestre. Il est mort sans postérité le 20 août 1822;

2^o Jean-Baptiste-Marie de Lartigue d'Aubiac, né le 9 avril 1768, entra fort jeune au service du roi d'Espagne, en qualité de garde du corps, et parvint au grade de lieutenant-colonel de hussards. Rentré en France en 1813, il mourut au mois d'août 1822, laissant de son mariage, contracté à Palma avec doña EYMAR, fille de don Eymar :

A. Isabelle de Lartigue, épouse Brunet;

B. Christine de Lartigue, épouse Pradères;

3^o Charles de Lartigue, né le 16 décembre 1773, vice-président du Tribunal de première instance de Toulouse, membre de la Légion-d'Honneur, du Conseil municipal de la ville de Toulouse et du Conseil général de la Haute-Garonne, est âgé de 85 ans, et a eu de son mariage, contracté en 1805, avec demoiselle Marie-Anne-Catherine-Gabrielle-Adelaïde D'ORLIAC, fille de noble Louis-Guillaume d'Orliac, juge au Tribunal de première instance de Toulouse, ancien député de Toulouse à la Constituante, et de dame Marie-Bernarde de Cabaré :

A. Marie-Bernard-Pierre-Paul-Théodore de Lartigue, né le 18 janvier 1810, actuellement prêtre curé de la paroisse de Saint-Exupère de Toulouse, et chanoine de l'évêché de Limoges;

B. Marie-Élisabeth-Louise-Isabelle de Lartigue, née le 22 janvier 1808, non mariée;

C. Marie-Élisabeth-Bourguigne-Mathilde de Lartigue, née le 14 mars 1812, mariée, le 30 avril 1833, à Léon-Pierre-Louis-Marie de La Broquère, dont :

Marie-Léontine-Mathilde-Caroline de La Broquère, née le 22 juin 1840;

D. Marie-Bernarde-Élisabeth-Joséphine de Lartigue, née le 5 février 1815, mariée, le 22 juin 1839, à Eugène-Pierro-Marie de Joly, dont :

Marie-Caroline-Marguerite de Joly, née le 10 janvier 1843;

Marie-Gabrielle-Jeanne de Joly, née le 13 février 1844;

Louise-Marie-Paule de Joly, née le 21 juin 1851;

- 4° Jean-Baptiste-Dominique de Lartigue, né et mort le... 1778;
 5° Jean-Pierre-Mathieu, qui a continué la descendance;
 6° Jean-Bertrand-Louis-Gabriel de Lartigue, né le 14 février 1784, servit dans les gardes du corps du roi d'Espagne. Il fut nommé sous-lieutenant dans la légion de Marie-Thérèse, ou de la Haute-Garonne, qui fut formée à Toulouse en 1815, et qui devint ensuite 17° de ligne; fit, en 1823, la campagne d'Espagne en qualité de lieutenant de grenadiers; donna sa démission aussitôt après, et se retira à Montesquieu-Volvestre, où il réside actuellement. Il n'a pas contracté d'alliance;
 7° Charlotte-Rose-Marie de Lartigue, née le 22 juin 1769, mariée à noble François Bourguigne, chevalier des Égaulx de Nolet, dont :
 Auguste des Égaulx de Nolet;
 8° Louise-Catherine de Lartigue, née le 12 avril 1771,
 9° Marie-Françoise de Lartigue, née le 29 septembre 1772, } mortes en bas âge;
 10° Marie-Joséphine de Lartigue, née le 9 janvier 1776, }
 11° Jeanne-Marie-Justine de Lartigue, née le 22 avril 1777, mariée avec don Eymar, à Palma, capitale de l'île Majorque, frère de l'épouse de Jean-Baptiste-Marie de Lartigue d'Aubiac;
 12° Rose-Adélaïde de Lartigue, née le 25 octobre 1788, mariée à N... Maury, et morte sans postérité.

XII. Messire Jean-Pierre-Mathieu, baron DE LARTIGUE-GOUEYTES, écuyer, né le 14 avril 1782, fut nommé maire de Montesquieu-Volvestre, le 30 juillet 1815, et juge de paix du canton de ce nom au mois d'octobre 1818. Il venait d'envoyer sa démission de cette dernière charge, après les événements de juillet 1830, lorsque parut l'ordonnance de destitution dans laquelle il se trouvait compris. M. de Lartigue s'était marié à Toulouse, le 24 avril 1809, avec demoiselle Antoinette-Louise DE FLEYRES, fille de feu noble François-Joseph-Guillaume-Hippolyte de Fleyres, baron de Combres, et de Marie-Antoinette-Julie de Chauliac. De ce mariage sont provenus :

- 1° Bernard-Julien, dont l'article suit;
 2° Noble Marie-Hippolyte de Lartigue, né le 17 avril 1815, entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, le 22 novembre 1832; sous-lieutenant au 8° de ligne, le 20 avril 1835; servit dans ce corps jusqu'au 8 août 1851, époque à laquelle il fut nommé chef de bataillon au 16° régiment d'infanterie légère (actuellement 91° de ligne); lieutenant-colonel au 23° régiment d'infanterie légère (actuellement 98° de ligne), le 15 septembre 1854; colonel du 28° de ligne, le 26 juin 1855. Il a fait les campagnes d'Afrique de 1847 à 1854, et celle de Crimée de 1854 à 1856. Décoré de la Légion-d'Honneur, le 9 janvier 1850, à la suite du siège et de la prise de Zaatcha (Algérie); officier du même ordre, le 14 septembre 1855, à la suite du siège et de la prise de Sébastopol (Crimée); il a été, en outre, décoré de la médaille de la reine d'Angleterre et de la médaille militaire de Sardaigne.

M. le colonel de Lartigue a épousé à Avignon, le 29 janvier 1857, mademoiselle Marie-Berthe-Élisabeth-Gabrielle DE SALES DE BANIÈRES (de la même famille que saint François de Sales), fille de noble Claude-Jean-Marie-Henry de Sales de Banières et de madame Françoise-Mathilde-Joséphine de Réginel de Barrême, et petite-fille de messire Jacques de Sales de Banières, chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie. De ce mariage :

Noble Raoul-Julien-François de Lartigue, né à Avignon le 23 novembre 1857.

3^o Rose-Élisabeth-Olympie de Lartigue, née le 24 mars 1819, mariée, le 29 septembre 1837, à M. Aimé Darrouy, dont :

Fernand Darrouy ;

Cécile Darrouy ;

Louis Darrouy.

4^o Victor-Jean-Édouard de Lartigue, né le 17 janvier 1821, mort en bas âge ;

5^o Marie-Hélène-Charlotte de Lartigue, née le 30 janvier 1823, mariée, au mois de juillet 1845, à M. Saint-Luc Domingon de Lassus, dont :

Marie Domingon de Lassus ;

Thérèse Domingon de Lassus.

XIII. Noble Bernard-Julien, baron DE LARTIGUE-GOUEYTES, né le 9 juin 1840, au château de Goueytes, s'est marié à Saint-Ybars, le 49 novembre 1859, avec mademoiselle Augusta-Jeanne DE DONAULD, fille de feu Henry-Louis-Honoré de Donauld et de dame Marie-Louise-Antoinette-Françoise de La Passe. De cette union :

1^o Noble Pierre-Louis-Arthur de Lartigue de Goueytes, né au château de Goueytes le 16 mai 1841 ;

2^o Noble Bernard-Louis-Albert de Lartigue de Goueytes, né le 10 mai 1842, mort à l'âge de 11 mois ;

3^o Marie-Louise-Hermance de Lartigue de Goueytes, née le 20 juin 1851.

